





NOMS PROPRES

ANCIENS ET MODERNES

ÉTUDES

D'ONOMATOLOGIE COMPARÉE

PAR

ROBERT MOWAT

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK, RUE RICHELIEU, 67

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER ET Cie, QUAI DES AUGUSTINS, 35.

1869

ÉTUDES

D'ONOMATOLOGIE

COMPARÉE

PAR

ROBERT MOWAT.



PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK,
67, RUE RICHELIEU.

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER ET Cie,
QUAI DES AUGUSTINS, 35.

1868

Paris. — Imprimerie A. Lainé et J. Havard, rue des Saints-Pères, 19.

LES

NOMS PROPRES LATINS

EN *ATIUS* ET EN *ONIUS.*

(Extrait en partie des *Mémoires de la Société de linguistique de Paris.*)

On sait que le suffixe *iu-* (plus anciennement *io* = grec ιο, sanscrit *ja*) termine invariablement les noms de toutes les familles romaines, *nomina gentilitia;* exemples : *Tullius, Quinctius.* Outre les noms de familles, il existe un assez grand nombre de simples noms propres et de surnoms en *ius.* Beaucoup dérivent de participes passés passifs par l'insertion d'un *i:* exemples: *Acceptus* et *Acceptia*, *Acutus* et *Acutius, Adjectus* et *Adjectius*, *Auctus* et *Auctius*, *Augustus* et *Augustius*, *Potitus* et *Potitius*, *Plautus* et *Plautius.*

On a encore *Suetius* et le dérivé *Suetonius; Suetus* manque, mais se retrouve en composition dans *Mansuetus;* peut-être *Minucius* et *Mucius* pour *Minutius* et *Mutius*, ce dernier donnant lieu à restituer un verbe hypothétique *mu-o*, dont on possède le participe *mutus* et le verbe dérivé *mu-ti-o.*

J'abrége cette liste pour arriver à *Domitius.* M. Pott l'explique par « *domitas habens libidines* ». M. Quicherat, songeant à *domiducus*, regarde *Domitius* comme un composé des substantifs *domus* et *itus* ou *itio.* M. G. Curtius voit dans le même mot un dérivé de *domus.* Je crois qu'entre *Domitius* et *domitus* le rapport est le même qu'entre *Quintius* et *quintus.*

Les adjectifs verbaux en *ans*, *ens*, *andus*, *endus*, ont également donné de nombreux dérivés en *ius* : *Constans, Constantius; Valens, Valentius; Crescens, Crescentius;* on a *Fulgentius, Lactantius, Perseverantius, Optantius,* ainsi que *Sperandius* et *Sperandia*, *Servandius* et la dénomination double *Servandia Servanda.* Les participes en *turus*, assez rares du reste, comme *Profuturus, Cresciturus, Gauditurus,* ne m'ont offert qu'un seul dérivé en *ius : Culturius.*

Il paraîtra sans doute étonnant que les noms en *atus*, si nombreux en latin, comme *Prætextatus*, *Honoratus*, *Privatus*, *Reparatus*, *Renatus*, n'aient pas à côté d'eux de noms en *ius*. Malgré d'attentives recherches, je n'ai point rencontré de *Prætextatius*, *Honoratius*, etc. C'est tout au plus si, en regard des milliers de noms en *atus*, j'ai trouvé un petit nombre de noms en *atius*, qui se rattachent à une base verbale. Tels sont *Novatius*, *Optatia*, *Cogitatia*. Peut-être doit-on ajouter *Statius*, se rapportant au verbe *stare*.

Il faut remarquer que l'absence des formes en *atius* n'empêche pas qu'on n'ait des dérivés en *atianus*. Ainsi nous avons *Donatianus*, quoique *Donatius* fasse défaut : de même *Fortunatianus*, *Rogatianus*.

Je crois avoir découvert la cause de cette rareté relative des noms en *atius*, dérivés de participes en *atus*. C'est qu'on a réservé le suffixe *atius* pour les noms dérivés des ethniques en *as*[1]. Tels sont *Mæcenatius*, *Suffenatius*, *Alfenatius*, *Sentinatius*, *Atinatius*. Le nom de *Trebatius* se rattache à la ville de *Treba* ou *Trebia*. L'identité des *Trebates* avec les *Trebani* conduit au rapprochement de *Romatius* avec *Romanus*, dont l'étymologie devient facile à saisir, si l'on considère que *Romatinum* est employé comme nom d'un fleuve en Vénétie, (lat. *ru-o*, gr. ῥώ-ο-μαι). M. Corssen arrive de son côté au même résultat par des moyens analogues : *Roma* = thrac. Στρύμη (cfr. ῥεῦμα), « la ville du fleuve » ; *Rumon*, ancien nom du Tibre, = Στρύμων. A cette occasion, ce philologue rapproche encore *Re-ate*, pour *Rev-ate*, de *riv-us*. Les noms d'*Amnatius*, d'*Amnas* sont de la même famille que les ethniques *Inter-amnates*, *Ant-emnates* ; tous ces noms dérivent de *amnis* « fleuve », et la topographie de *Interamnæ* (notre français *Entraygues*), *Antemnæ*, répond parfaitement à cette étymologie. Le nom de lieu *Collatia* est dérivé de *collis*, ainsi que *Collatina*, déesse qui présidait aux collines, comme le rapporte saint Augustin. Le mont *Palatium* où se célébraient les *Palilia* signifie « le lieu consacré à *Palès* », ou comme le pense M. Preller, « le lieu de réunion des bergers. »

D'après ces exemples, je crois que c'est dans les noms de lieu qu'il faut chercher l'explication de la plupart des noms en *atius*.

Rapprochez en effet *Neratius* de l'ethnique *Neretini* ; *Pediatius*,

[1] « Hinc quoque illa nomina *Laenas*, *Ufenas*, *Carinas*, *Maecenas*, quæ cum essent a loco, ut *Urbinas* et tamen *Urbinus*, ab his debuerunt dici ad nostrorum nominum similitudinem. » (Varr. *de Analogia*, lib. 2.)

identique avec *Pedianus*, du nom de lieu *Pedum;* comparez *Curiatius* avec les noms de peuples *Curiates*, *Curenses* et *Cures;* *Horatius* avec ceux des *Foretii*, des *Foretani;* ici *h* représente un *f* plus ancien, comme dans *hostis* et *fostis*, *holus* et *folus*, *horreum* et *farina* [1].

Egnatius est transcrit Ἰγνάτιος par Plutarque et Appien, et Sex. Frontinus appelle *Ignatinus ager*, le territoire de la ville de *Egnatia*, ou *Gnatia*. Il est donc permis de regarder le vocable *Ignatius* (notre Ignace), porté dans des contrées d'idiomes helléniques par les premiers saints de ce nom, comme identique avec *Egnatius*. Quant à l'étymologie de ce dernier, on en trouve vraisemblablement les éléments dans le passage où Horace, parlant de la ville de Egnatia [2], fait évidemment allusion à quelque phénomène igné, particulier au sol de cette localité, et très-propre à justifier la dénomination qu'elle porte. Une explication du même genre convient sans doute aussi à *Volcatius*, *Vulcatius*, que je rattache aux noms de peuples *Volcentini*, *Volcienses*, *Volcentani*, et au nom de ville *Volceii* ou *Vulceii*, où se voyait peut-être un *volcanal*, foyer public, analogue à ceux de Préneste et du Comitium. La clef de ces dénominations locales empruntées à l'idée du feu, se trouve vraisemblablement dans la remarque faite par M. Preller au sujet d'un « génie protecteur du sol contre la force volcanique, si connue aux Latins et aux Romains entre autres. » Cet auteur rappelle en même temps le *Campus ignitus;* de mon côté, je crois que les *Campi Phlegræi* de la Campanie, dont parle Pline, donnent l'étymologie de l'*ager Cæcubus*, mot qui renferme le même radical que *Cæculus*, fils de Vulcain, identifié avec *Cacus* ou mieux *Cæcius;* c'est ce radical qui a servi à former les verbes καίω, *caleo*, *candere*, et que je reconnais dans les noms des villes de *Caiatia* et de *Caiete*, dans celui de *Cæcina*, et dans le gentilice *Cæcilius*. Enfin je conjecture que l'adjectif *cæcus* appartient à la même famille, et que la signification de « aveugle » a

[1] On a essayé de faire venir *Hŏratius* de *hōra*, sans réfléchir que la différence de quantité de l'*o* rend inadmissible cette étymologie. La même difficulté s'oppose à ce que *Cŭriatius* dérive de *cūria*, ou de *cūra*.

[2] ..... Dehine Gnatia, lymphis
Iratis exstructa, dedit risusque jocosque,
Dum *flamma sine tura liquescere limine sacro*
Persuadere cupit : credat judæus Apella,
Non ego : namque deos didici securum agere ævum
Nec, *si quid miri faciat natura*, deos id
Tristes ex alto cœli demittere tecto.
(Hor. *Sat.* lib. I, 5.)

été précédée du sens plus restreint « obscurci par la fumée », ou encore « aveuglé par le feu du ciel ».

MM. Bopp et Pott ont donné de *cæcus* chacun une étymologie différente, et c'est seulement le désaccord de ces philologues qui m'enhardit à en proposer une troisième à mon tour.

Il faut noter que, tandis que les ethniques en *as* et leurs dérivés en *atinus* sont employés comme surnoms, par exemple, *M. Vadius Asprenas*, *L. Sergius Fidenas*, *C. Cilnius Mæcenas*, *A. Sempronius Atratinus*, *L. Tarquinius Collatinus*, ou comme simples noms, *C. Carinas*, *P. Mecanas*, *L. Urvas*, les dérivés en *atius* servent généralement de gentilices; exemples : *M. Horatius Pulvillus*, *C. Lutatius Lentulus*, *L. Munatius Plancus.*

Je rassemble, à simple titre d'indication, les appellatifs en *atius* que j'ai rencontrés dans quelques-uns de nos grands recueils épigraphiques, sans examiner ici s'ils doivent être, sans exception, considérés comme ethniques, ou même seulement comme italiques. *Acinatius. Aginatius. Alfenatius. Amnatius. Aratius. Atinatius. Bullatius. Burbatius. Caiatius. Camulatius. Capatius* (étrusq. *Cafatem?*). *Capitulatius. Caratius. Carinatius. Catulatius. Cestatius. Cluatius. Coberatius. Curatius* et *Curiatius. Damatius. Domatius. Egnatius* (*Ægnatius, Gnatius, Hicnatius*). *Eriatius. Evatius. Horatius. Istatius* (*Statius?*). *Lutatius. Mæcenatius. Menatius* et *Minatius. Munatius. Namatius. Neratius. Numatius. Oclatius* et *Oculatius. Opulatius. Oratius* (étr. *Uratian?*). *Petinatius* (étr. *Petinatial*). *Pedatius* et *Pediatius. Picatius. Pismatius. Plenatius. Romatius. Sentinatius. Spellatius. Tenatius* (*Atinatius?*). *Trebatius. Urinatius. Ursatius. Veratius* et *Viratius. Vivatius. Vegnatius* (*Egnatius?*).

Je ne range pas *Tatius* dans la catégorie des noms que je viens d'examiner, l'*a* de la première syllabe appartenant plutôt au radical qu'au suffixe *atius*. Pour avoir l'explication de ce nom, peut-être faut-il recourir aux formes osques et ombriennes *tata*, *tovta*, *touta*, « peuple, cité », et regarder *Tatius* comme synonyme de *Publius.*

Il n'y a pas que les noms en *atius* qui soient empruntés à des dénominations topographiques; les fleuves *Tiberis*, *Numicus*, *Aufidus*, ont donné lieu aux noms d'hommes *Tiberius*, *Numicius*, *Aufidius.* M. Mommsen rapporte le nom de la tribu *Terentina*, écrit aussi *Teretina*, à celui du fleuve *Teres;* si sa conjecture est exacte, on peut y rattacher *Terentius.* De noms de villes dérivent *Tarquinius* (*Tarquinii*, v.), *Gabinius* (*Gabii*, v.), *Cominius* (*Cominium*, v.), *Vatinius* (*Vatia*, v.), *Aufeius* (*Aufinum*, v.), *Tiburtius*, *Tibullus* (*Tibur*, v.). Je rapporte *Cornelius* à *Corne* et à

Corniculum ; Cærellius à *Cære; Oppius, Oppidius* à *oppidum*; *Ocrisia* à l'ombrien *ocri, ukri*, lat. *arx*, et à *Ocriculum* (v.).

Il faut associer *Lænius* et *Lænonius* à l'ethnique *Lænas; Trebius, Trebonius* et *Trebellius* à *Trebatius;* par conséquent aussi *Antonius* à *Antiates* ou à *Antinates, Cæsonius* à *Cæsenates, Numonius* à *Numanates, Numentani, Aceronius* à *Acerræ* (ville), peut-être *Suetonius* et *Suetius* à *Suessa;* enfin *Pomponius* et *Pompeius, Petronius* et *Petreius, Salonius* et *Saleius,* à *Pompeii, Petrinæ, Salona* et *Salernum,* noms de villes. En sorte que, de leur côté aussi, la plupart des gentilices en *onius* peuvent se rattacher à des dénominations ethniques ou géographiques, surtout si l'on veut bien tenir compte de l'emploi fréquent qui a été fait du suffixe *on,* dans les désignations locatives, par exemple dans le substantif *colonia,* dans les noms de villes *Cremona, Verona, Ancona, Bononia, Caulonia, Populonia; Vetulonia* et *Posidonia,* ces deux dernières dénominations empruntées à un culte local. Je suppose que *Sem(p)ronius,* par insertiou euphonique de *p* entre *m* et *r,* ou par consonification de la voyelle labiale *u,* se rattache à *Sem(u)rium,* champ voisin de Rome, dont le nom paraît avoir quelque rapport avec celui du *Semo Sancus.*

J'ai été amené à faire intervenir dans les ethniques les noms à terminaison diminutive *Trebellius. Cærellius, Cornēlius* (pour *Cornellius*); j'y ajoute *Aurēlius,* pour *Auselius,* voisin de *Ausonius; Satellius,* de *Saticuli,* et *Vitellius,* de *Vitellenses.*

Je crois en effet, comme Niebuhr, que certaines formes diminutives, à force d'être employées comme ethniques, ont fini par supplanter les formes simples dont elles étaient dérivées, et, en même temps aussi, par perdre leur acception originelle, comme dans *Rutulus, Pædiculus, Volsculus, Apulus, Pœnulus, Hispallus;* à mes yeux, *Romulus* est synonyme de *Romanus,* comme *Siculus* de *Sicanus;* je crois aussi que *Metellus* (cfr. *Sabellus*) n'est qu'un surnom terrien particulier à la *gens Cæcilia.* Ce nom même de *Cæcilius,* que j'ai rapproché de *Cæcubus,* me conduit à comparer *Statilius,* et, par suite, *Statius,* à *Statonia* (v.), et à regarder comme ethniques quelques noms propres en *ilius.*

Je m'arrête ici; ce qui précède suffit pour montrer quelle large part il faut faire aux noms de lieux dans le système des noms propres latins. On comprend aussi quelles difficultés il en résulte ponr la détermination étymologique d'une foule de ces noms qui remontent à une haute antiquité, si l'on songe qu'ils ont pu être formés sur des thèmes locatifs employés par des populations antérieures à l'arrivée des tribus italiques proprement dites. On sait en effet que les nouveaux occupants d'un territoire adoptent,

souvent sans les comprendre, les dénominations locales qu'ils trouvent en usage; il en résulte que les noms de lieux se maintiennent avec persistance à travers la succession des peuples et des langues, et se transmettent d'âge en âge, comme un écho qui nous arrive d'un passé lointain pour attester l'existence de races et d'idiomes ensevelis dans l'oubli des siècles.

Parmi les rapprochements que je viens de faire, il en est quelques-uns qu'une critique plus sûre que la mienne devra éliminer. Je m'estimerais heureux si j'étais parvenu à attirer l'attention des personnes compétentes sur ce sujet, et, malgré des erreurs de détail dont je suis le premier à provoquer la rectification, à indiquer un moyen méthodique de recherche dans l'étude de l'onomastique latine.

R. M.

EXAMEN

DE LA

SIGNIFICATION ATTRIBUÉE AUX NOMS D'HOMMES

SARMENTIUS, PROJECTUS, STERCORIUS;

ÉTYMOLOGIE DE *TULLUS, PIRASIUS.*

Extrait de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE.*

Dans un intéressant Mémoire publié par la *Revue archéologique* (1), M. E. Le Blant a cherché à établir que les vocables, tels que *Calumniosus*, *Injuriosus*, *Importunus*, *Molestus*, *Fœdula*, *Stercorius*, etc., qu'on lit dans les auteurs ou sur un assez grand nombre d'épitaphes, étaient des termes de reproche ou de mépris infligés par les païens aux premiers chrétiens et acceptés par ceux-ci avec une sorte de résignation fière et joyeuse. Le caractère étrange de ces noms n'était pas resté inaperçu, et Cannegieter en avait même fait le sujet d'une dissertation spéciale, encore utile à consulter, malgré les connaissances plus étendues que nous possédons dans cette partie de l'onomastique latine. Je me borne à en extraire, à cause de sa justesse et de son à-propos, le passage suivant (2) qui pourrait servir d'épigraphe aux études faites sur la même matière depuis cet érudit: « Atque ut Gentilibus exprobrarent injurias et contumelias quas animo æquissimo patiebantur Christiani, se *Contumeliosos*, *Projectos*, *Rejecticios* nominabant. *Contumeliosum* accipe non qui infert, sed qui accipit contumeliam. »

En revenant sur cette question, je dois tout d'abord déclarer que je n'ai nullement l'intention d'infirmer les conclusions de la thèse de M. E. Le Blant dans ce qu'elles ont de général; je demande seulement à faire quelques réserves pour les noms de *Sarmentius*, *Projectus* et *Stercorius*, dont l'examen attentif m'a conduit à une interprétation différente de celle qu'a adoptée l'auteur.

(1) *Recherches sur quelques noms bizarres adoptés par les premiers chrétiens* (*Rev. arch.*, juillet 1864).

(2) H. Cannegieteri : *De mutata Romanorum nominum sub principibus ratione* 1758 (cap. de Nomin. Christian. prisc., p. 76).

Pour la commodité du lecteur, qui me saura sans doute gré de lui épargner de fastidieux renvois, je ferai précéder mes propres observations du texte même des passages, — entre tirets, — que je me propose de réviser.

SARMENTIUS.

— « Nommez-nous *Sarmenticii*, » disait Tertullien aux Gentils à l'occasion d'une nouvelle injure, « jetez cette parole dérisoire à ceux que vous brûlez dans un cercle de sarments. Soit! l'instrument de notre supplice est notre appareil de victoire; notre robe brodée de palmes, c'est le char de notre triomphe. »..... Dans le pays même (Afrique romaine) où les fidèles recevaient le surnom dérisoire dont parle Tertullien, je trouve un évêque appelé *Sarmentius*, vocable qui fut aussi celui d'un magistrat de l'époque de Constance. —

Il résulte de ce passage que M. E. Le Blant étend au nom de *Sarmentius* la signification cruelle de *Sarmenticius*; mais il faut reconnaître en même temps que l'auteur paraît avoir confondu, par une inadvertance bien excusable, deux vocables tout à fait différents; *Sarmentius*, nom d'un évêque africain, ne peut, à cause de l'analogie évidente, être séparé de ceux des *Ampelius*, *Vindemius*, *Vindemialis*, *Vinitor*, *Segetius*, *Sementius*, autres évêques de la même région et de la même époque, dont Morcelli a donné la liste dans son *Africa Christiana*. Si, d'après l'autorité de Tertullien, il est vrai que *Sarmenticius* signifiant « celui qui n'est bon qu'à brûler aux sarments » a pu devenir une épithète réservée aux fidèles, une semblable attribution n'est pas applicable à *Sarmentius*, dénomination bien inoffensive, empruntée comme *Ampelius*, *Vinitor*, etc., à la culture de la vigne.

Du reste, l'acception dépréciative par laquelle *Sarmenticius* diffère surtout de *Sarmentius*, a pour signe grammatical le suffixe, ou plutôt le débris de suffixe *-c-*, intégralement lat. *cu*, anciennement *co*, gr. κο, sanscr. *ka*. Ce suffixe, qui sert en sanscrit à former des possessifs, confère en principe aux mots si nombreux où on le voit figurer, un sens général d'appartenance; en vertu d'une association naturelle d'idées, cette acception se spécialise quelquefois en celle de péjoratif (c'est le cas de *Sarmenticius*), comparable à l'acception que prend en français la terminaison, d'origine germanique, *ard* (pour *hart* « durus »), comme dans *pendard*, « qui mérite la corde. » Je prends un exemple pour bien mettre en lumière le changement d'acception du suffixe *cu*, *co*. Dans *Itali-cu-s*, *publi-cu-s*, ἱππι-κό-ς, on ne peut lui méconnaître le sens d'appartenance, de propriété, tandis que dans les féminins en *trix*, *tri-c-s*, dérivés de masculins

en *tor*, il joue le rôle de diminutif, les féminins n'étant, en quelque sorte, que de véritables diminutifs des masculins correspondants; ainsi, *geni-tor* et *geni-trix* (*geni-tri-c-s*), *imperator* et *imperatrix*.

Les détails dans lesqnels je viens d'entrer m'ont paru nécessaires pour la complète démonstration que j'avais en vue. Pour en revenir à *Sarmenticius*, il n'est pas hors de propos de noter qn'à une époque encore peu éloignée de nous, le supplice du feu a de nonveau donné lieu à un sobriquet qui équivaut exactement au *Sarmenticius* des Romains, et que pour les hérétiques, en butte aux mêmes persécntions que les premiers fidèles, la similitude de destinée s'est continuée jusqne dans le choix de l'épithète de *fagots* qui leur fut affectée.

PROJECTUS.

— « Puis viennent les noms qui ne sont autres que des termes vagues de reproche ou de mépris : *Fœdulus*, *Fœdula*, que je note quatre fois en Gaule; *Malus*, *Mala*, *Maliciosus*, *Pecus*, *Ima*, qui semblent pouvoir être joints à cette série, *Molesta*, *Prœjectus*, *Projectus* et *Projectitius* (en note), dont le sens est si bien établi par le texte d'Ammien Marcellin : « Salutat te Palladius Projectitins, qui non aliam ob causam dicit se esse projectum nisi quod in causa Tripolitanorum apud aures sacras mentitus est. »

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que l'insistance de Palladius à expliquer son surnom, au lieu de conserver à ce vocable sa signification habituelle, a, tout au contraire, pour effet de l'en faire dévier et de lui prêter un sens purement de circonstance. Il n'y a là qu'un jeu de mots qui ne peut constituer un argument et qne je crois avoir le droit de récuser, préférant m'en tenir aux textes de Plaute, desquels il ressort que l'appellatif *Projectus*, et, avec une intention plus marquée, *Projecticius*, servait à désigner l'enfant qne, suivant la coutume barbare des anciens, ses parents exposaient sur la voie publique quand ils ne voulaient pas l'élever. Il suffit, en effet, de rappeler les passages suivants de la *Cistellaria :*

Lemnique despondit natam adulescentulo
Amore capto illius *projecticiæ*.
Requirens servos reperit quam *projecerat*.
(Argument attribué à Priscien.)
Eam postquam peperit, jussit parvam *projici*.
(Act. 2, sc. 3, v. 74.)

Si l'on observe que *Projecticius* est préférable à *Projectitius*, comme orthographe étymologique, il n'échappera à personne que les

considérations développées précédemment au sujet du suffixe *-c-*, expliquent la nuance de signification qui existe entre *Projectus* et *Projecticius*.

Je ne crois donc pas que ces vocables soient des épithètes injurieuses, à l'adresse spéciale des chrétiens; ce sont des appellatifs comparables à *Spurius*, qui rappellent une naissance malheureuse, et ne sont pas sans analogie avec nos noms de famille *Trouvé*, *Sauvé*, *Perdu*, *etc.*, probablement imposés d'office dans le principe à des enfants nés de parents inconnus.

On sait que chez les anciens les dénominations étaient souvent tirées des circonstances qui accompagnaient la naissance, telles qu'un accouchement pénible, l'absence du père, le moment ou l'heure de la journée, l'ordre de primogéniture; de là les noms de *Agrippa*, *Servius*, *Cæso* (1), *Proculus*, *Proculeius*, *Lucius*, *Manius*, *Crepereius*, *Vespronius*, *Primus*, *Secundus*, *Tertius*, *Quartus*, *Quintus* et *Quintius*, *Sextus* et *Sextius*, *Septimus* et *Septimius*, *Octavius*, *Nonus* et *Nonius*, *Decimus*, *Undecimilla*, *Meridianus*. Au sujet des vocables empruntés aux noms de nombre, je crois qu'il y a une distinction à faire; les simples adjectifs ordinaux, comme *Sextus*, *Quintus*, peuvent indiquer l'ordre de primogéniture, mais leurs dérivés en *ius*, *io*, comme *Primio*, *Quintius* et *Quintio*, *Sextius* et *Sextio*, *Octavius*, se rapportent plutôt à l'heure de la journée; il faut, en effet, noter que la série de ces appellatifs ne dépasse pas le nombre onze, et que *Meridianus* peut tenir la place du douzième; de plus, les anciens tenaient un compte minutieux de la durée de la vie, puisque sur certaines inscriptions l'existence du défunt était relatée à une heure près. L'heure de la naissance était donc scrupuleusement observée aussi, et souvent le nom de l'enfant était choisi de manière à en faire une mention perpétuelle.

Par opposition à *Projectus*, *Projecticius*, le prénom *Tullus*, d'où le gentilice *Tullius* (écrit parfois *Tulius*), a dû vraisemblablement, comme je le crois, être réservé dans l'origine à l'enfant que les parents se décidaient à conserver; le nouveau-né était posé à terre, et on ne le nourrissait qu'autant que le père, après l'avoir considéré, ordonnait de le lever, *tollere* (2); sinon l'enfant était exposé sur la voie publique, dans son berceau renfermant des objets destinés à le faire reconnaître. De là aussi le nom de *Levana* (3) (du verbe *levare*),

(1) *Agrippa*, venu au monde par les pieds et difficilement; *Servius*, enfant dont la mère est morte en lui donnant la vie; *Cæso*, venu par les flancs incisés de sa mère.

(2) *Voy.* Forcellini, au mot *Tollere*.

(3) Saint Augustin, *Cité de Dieu*, 4, 11.

déesse qui présidait à cette formalité. A cet égard le témoignage de Plaute est péremptoire :

Ego *projeci*, alia mulier *sustulit*.

Celui de Térence ne l'est pas moins :

Quidquid peperisset, decreverunt *tollere*
(*Andria*, Act. 1, sc. 4, v. 14.)
Si puellam parerem, nolle *tolli*.
(*Heauton*. Act 3, sc. 5, v. 14.)

Je dois dire que M. G. Curtius, comparant le sanscr. *tôla-mi*, « *tollo*, » *tûlâ-mi* « *pondero*, » *tôlana-m*, « *ponderatio*; » le grec τλῆ-ναι, τάλ-αντο-ν; le latin *tulo*, *tollo*, *tolleno*, *tolerare*, fait entrer *Tullianum* dans ces rapprochements, mais ne parle point de *Tullus*, *Tullius* (1), comme on pourrait s'y attendre. Je crois que l'explication que je propose pour ces vocables, en m'appuyant sur l'étymologie de la racine *tal*, *tol*, les ramène d'une manière satisfaisante dans le cercle des formes rapprochées par le philologue allemand. La question est résolue pour le radical de *Tullus*; quant au suffixe, il y a doute sur la caractéristique, car la présence de la double *l* signifie que cette caractéristique a été oblitérée par l'assimilation ; cependant le suffixe devant être à signification passive pour convenir à l'étymologie proposée, il est permis de conjecturer que *Tul-lus* est pour *Tul-nus* (comme *collis* pour *col-ni-s*), ou pour *Tul-sus* (comme *vel-le* pour *vel-(e)-se*), participe passif de *tulo*. On comprendrait que, dans ce dernier cas, la forme rivale (*t*) *latus* = τλητος eût supplanté *tul-sus*, ou *tullus*, qui ne serait resté usité que comme appellatif.

STERCORIUS.

— « Enfin les noms si fréquents de *Stercorius* et de *Stercus*... Je néglige les exemples du vocable *Sterculus*, parce qu'il peut être considéré comme dérivé, ainsi que tant d'autres, du nom d'une divinité; tandis qu'on ne peut douter que *Stercoreus* ne représente une ignoble et grossière injure (voir Plaute, *Miles Gloriosus*, II, 1). Cette certitude m'engage à considérer comme des noms de fidèles ceux que l'on rencontre sur des marbres incomplètement caractérisés ou classés par les collecteurs au nombre des monuments païens. » —

Cannegieter professait une opinion analogue lorsqu'il disait : « Non etiam a fœtidis et pudendis inter gentiles nominibus abstinuerunt Christiani, cujusmodi est *Stercorius*, quo præcipue delectati

(1) M. Mommsen fait dériver *Tullus* de *tollere*, mais sans aucun essai d'explication. (*Rheinisches Museum*, t. XV, p. 197.)

videntur, ut despiciendam ac tetram humani corporis conditionem docerent : crebrum illud in cippis vetustis. »

Je ne puis partager le sentiment de M. E. Le Blant, non plus que celui de Cannegieter, et voici pourquoi.

D'abord, il existe trois inscriptions auxquelles il est bien difficile de ne pas accorder une attribution païenne :

DIS. MANIS. PARENTIS. *(sic)* || BENE. FECERVNT. FILIO || DIGNO. STERCORIO. QVI || VIXIT. ANVM. ET. MESES. V. ||

(Donat. *Suppl. ad Murat.*, p. 374, 2.)

D. M. || AVRELIA MAXIMA || QVAE VIX. AN. XXXV || NATA MVNICIPIO APVLI || AVR. MAXIMVS || MILITIAE PETITOR || CONIVX CONIVGI || ET FILIAE ISTERCORIAE || D. B. R. T. B. F. ||

(Murat, p. 788, 7)

D. M. || FLA. AVGVSTALIS || LEG. PRIIT. MOES. MILITA || VIT. ANNIS. V. MES. VI. DIE || XII. ORAS. IIII. VIXIT. ANNIS || XLI. MES. VII. DIE XV ORAS || IIII. ABVIT. CONIVGEM. C || ASTORINAM ANNIS. VIII. MES. III. DIE. VI. ORAS || IIII. ET FILIVM STIRCORIVM || QVI VIXIT. AN. III

(Murat., p. 814, 4.)

Je supprime le reste de l'inscription à cause de sa longueur, ne conservant que la portion qui intéresse le débat. On sait que la formule dédicatoire D. M. ou DIIS MANIBUS n'implique pas nécessairement que les épitaphes où elle se lit soient païennes. En effet, dans quelques cas assez rares et pour des causes qui ont été diversement expliquées, elle se montre sur le même marbre avec d'autres formules d'un caractère incontestablement chrétien; or ces dernières lignes font défaut dans les inscriptions que je viens de rappeler, et l'on ne peut, sans pétition de principe, invoquer la présence de l'appellatif *Stercorius*, si l'on n'a, au préalable, établi par d'autres considérations l'attribution exclusivement chrétienne de ce vocable. Dans ces termes, je suis fondé à le regarder comme également apte à être porté par un chrétien ou par un païen. De tous temps, le bas peuple emploie des expressions grossières et ignobles sans y attacher de signification dégradante; c'est à ce point de vue que j'envisage les épitaphes dont il s'agit. S'il en était autrement, comment expliquer que d'affectueux parents imposent à leurs enfants de pareils vocables, et les consacrent avec piété sur des monuments funéraires? Il est, en effet, digne de remarque que la plupart de ces épitaphes ap-

partiennent à des enfants en bas âge; et ne conviendrait-il pas dès lors d'adopter pour *Stercorius* une explication analogue à celle de Κοπρώνυμος, surnom que reçut l'un des Constantins, parce qu'il se salit lorsqu'il fut tenu sur les fonts baptismaux? Pour compléter la comparaison, il ne reste qu'à substituer à la cérémonie du baptême, la formalité de l'imposition du nom, *nominalia*, qui, chez les païens, avait lieu le huitième jour après la naissance pour les filles, et le neuvième pour les garçons. Dans cet ordre d'idées, les diminutifs *Sterculus*, *Istercula*, *Sterculio*, constituent topiquement d'excellents appellatifs pour des enfants en bas âge, tandis que *Sterceia* (1), *Sterceius* se rapporteraient avec non moins de convenance aux fonctions de la nourrice ou du gardien des enfants.

Quoi qu'il en soit de cette explication, je crois devoir émettre une autre conjecture. Les noms que j'examine ici ne sont point rares sur les inscriptions africaines; le recueil de M. Léon Renier en fournit cinq exemples qui n'offrent aucun indice d'attribution chrétienne: ce sont celles de *Antonius Sterculus*, n° 327; *Sittia Stercula*, n° 2,101; *Valeria Istercula*, n° 1,273; *Flavia Sterceia*, n° 655; *Tannonius Sterceius*, n° 3,223. La multiplicité de ces appellatifs dans une région bien déterminée me donne à supposer qu'ils pourraient bien en être originaires; d'autant plus qu'ils me paraissent correspondre à *Pirasius*, nom d'un évêque qui prit part à la collation de Carthage, en 484. En effet, puisque nous sommes en terre sémitique, il est légitime de rapprocher, abstraction faite de la désinence de latinisation, *Pirasius* du nom biblique פֶּרֶשׁ *Peresch* (II, Chron. VII, 16), forme que Gesenius explique ainsi: « excrementa, fimus, fæces in ventriculo, a separando et excernendo dictæ. » Il y aurait même lieu de rechercher si l'*i* final de *Pirasius* appartient au thème et indique un patronymique sémitique en *i*, *Pirasi-us*, ou si, appartenant au suffixe des noms latins en *ius*, il doit faire analyser ainsi: *Piras-ius*, quoique *a priori* ce dernier cas soit peu vraisemblable. Au biblique *peresch* comparez aussi l'arabe *farts* do même sens. Un autre nom biblique, גִּלֲלַי, *Gilalai* (Néh. XII, 36,) est également interprété *Stercoreus* par Gesenius, qui le rapporte à la racine גלל, *stercus*, a forma rotunda dictum. » Cet auteur fait en même temps allusion à l'usage encore en pratique dans certaines localités privées de bois, dont les populations emploient la fiente des chameaux en guise de combustible. Nous avons peut-être là la véritable clef de la signification des appellatifs *Stercorius*, *Sterceius*, *Stercutius*, *Stercatius* (2), etc.,

(1) Tertul., *Adv. Valent.*

(2) Je relève la forme remarquable *Stercatius* (*Stercutius?*) dans les *Act. Sanct.*, 24 Juill., t. V, p. 535.

qu'il ne faudrait plus considérer comme des sobriquets de mépris, mais comme des dénominations empruntées à la fumure des terres, à l'entretien des étables et des écuries (comparez *Porcuaria*, *Pecuarius*), ou à des occupations domestiques du caractère local dont parle Gesenius. Il en résulterait que ces noms seraient les équivalents latins du punique *Pirasius*, de la même manière que *Bonifatius* correspond à *Namgedde*, à *Namphamo; Benedictus*, à *Baricio*, à *Barigbal*, à *Birictbal; Donatus*, *Datianus*, *Dativus*, à *Zabidus*; *Adeodatus*, à *Muthumbal*, à *Baliton*, à *Zabdibol*; *Ferrius* (et peut-être *Ferreolus*), à *Birzil*, etc. Tous ces noms appartiennent à l'onomastique de l'Afrique romaine, et j'ai déjà eu occasion de démontrer avec plus de détail qu'ils peuvent être rangés en deux séries, l'une latine, l'autre punique, concordant terme à terme et embrassant un nombre assez considérable de formes différentes.

Une dernière observation; l'empressement que nos contemporains mettent à répudier les noms mal sonnants qu'ils tiennent de leurs ancêtres, prouve qu'ils sont loin d'être animés des sentiments de résignation que la théorie de M. Le Blant attribue aux premiers chrétiens; en effet, le *Bulletin des lois* nous apprend que des noms de famille, tels que *Méda*, *Mérida*, *Médier*, et bien d'autres, ne sont que des formes déguisées par l'addition ou la suppression d'une seule lettre, et destinées à détourner la malignité des plaisants ou à mettre en défaut l'indiscrète perspicacité d'un étymologiste.

Des sentiments de même nature ont dû exister chez les anciens qui ne voyaient aucun inconvénient, je parle de ceux des classes inférieures, à porter un nom plus ou moins grossier, mais qui, chrétiens aussi bien que païens, n'y auraient certainement point consenti si au fond de ces appellatifs avait résidé une intention injurieuse ou avilissante.

Dans l'admirable doctrine du christianisme, les fidèles apprenaient le pardon des outrages et la résignation aux souffrances; mais sa morale était trop élevée pour jamais leur enseigner la dégradation volontaire.

Pour conclure, je crois qu'il y a lieu, d'après les considérations précédentes, de rayer les trois noms *Sarmentius*, *Projectus* et *Stercorius* de la liste de proscription où les range M. E. Le Blant.

R. M.

DE

L'ÉLÉMENT AFRICAIN

DANS L'ONOMASTIQUE LATINE

Extraît de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE*

L'interprétation exacto du nom d'homme *Boniface* ayant une certaine importance pour la question que je me propose de traiter, je crois utile d'entrer dans quelques développements préliminaires au sujet de ce vocable si répandu, qui me paraît mériter une attention particulière. Un éminent philologue, M. Corssen, en a jugé ainsi, et vient de consacrer quelques pages à la même étude dans la deuxième édition de son « *Aussprache* ». Mais son opinion n'a pas tardé à rencontrer do sérieux contradicteurs, notamment dans le « *Rheinisch Musæum* » (livraison de janvier 1869). L'accueil fait par la Société de Linguistique aux vues différentes que j'ai exposées dans un travail lu, il y a un an, à l'une de ses séances, me donne à croire que je serai plus heureux, grâce aux éléments d'information dont j'ai tenu compte, mais que le savant allemand a laissés de côté.

Pour qui se contente des procédés naïfs de l'étymologie populaire, Boniface (*quasi bona facie praeditus*) signifie simplement celui qui a bonne mine, bon caractère, d'après une apparente analogie avec les noms expressifs de la physionomie humaine, Bone-Voute (1), Belle-

(1) Le *Livre de la taille de Paris*, pour 1292, mentionne, parmi les marchands lombards de la cité, Guiot Bone-Voute (ital. buooo-volto, bon visage). Le latin *vultus* avait donné au vieux fraoçais le mot *vout*, et l'oo appelait Saint Vout de Lucques (Volto de Luca), populairement Saint Godelu, le crucifix habillé que l'oo conservait aotrefois dans certaines églises, à l'instar de celui de la cathédrale Saint-Martin. (Chastelaio, *Vocabulaire hagiologique.*)

teste, Beauregard, Beauvisage, Beauvis, voire même Bellegueulle (1). Sous ce rapport, la nomenclature grecque est assez riche : Ἐυώπος, Ἀγάθωπος, Καλώπη, et surtout Αἴσωπος (Esope), « l'homme à la figure heureuse. » Chez les peuples celtiques, c'est par le front, et non par le regard, que le langage a cherché à caractériser la physionomie, comme il est permis de le conclure du nombre considérable de noms formés au moyen du mot *Talos* : gaulois, *Samotalus*, front calme ; *Vitotalus*, front pur ; gallois, *Taliesin*, front radieux ; bas-breton, *Talégas*, front soucieux.

D'autres personnes croient volontiers que Bonifacius, écrit parfois Bonefacius, renferme le même radical que le verbe *facere* et correspond ainsi à Ἐυέργετης. Cette étymologie peut avoir été accréditée par un passage de la « Vie » de Saint-Winfrid, auquel le pape Grégoire II aurait conféré le surnom de Boniface en considération de ses bonnes œuvres ; *illum archiepiscopum ordinavit nomenque illi propter sua bona opera Bonifacius imposuit*, dit l'hagiographe anonyme (2). L'explication n'est pas absolument dénuée de valeur ; on sait en effet que le latin possédait simultanément les deux formes adverbiales *bene* et *bone* (3), et, quoique nous n'ayons aucun exemple de l'emploi de *bone* en composition, la construction d'un verbe hypothétique *bonefacio* ou *bonifacio* est tout aussi régulière que celle des verbes usités *benefacio, magnifacio* ; en sorte que le thème *boni-faci, bone-faci* serait, de son côté, le doublet de *bene-fici*. Malheureusement pour les étymologies que je viens de rappeler, elles supposent deux choses : d'abord, que le nom dont nous nous occupons doit être orthographié par un *c*, et ensuite que l'*a* est bref, comme dans *facies, facere*. Or, il n'en est pas ainsi, car il est facile de produire des exemples du contraire. D'un poëme écrit en 826 par Ermoldus Nigellus, et édité d'après un manuscrit du XIe siècle (4), j'extrais les vers suivants :

Mira fides rerum ! Bonefatius almus in illo
Tempore decessit, quem sacer ille vidit

(1) Une personne de ce nom a été légalement autorisée à le quitter pour prendre celui de Gervaise. (Voy. « les Changements de noms d'après le *Bulletin des Lois*, depuis 1803, imprimé à la suite de l'*Etat présent de la noblesse française*. Bachelin-Deflorenne. »)

(2) *Act. Sanct.*, v. junii ; p. 474.

(3) Sed nil dulcius est bone quam munita tenere.
(*Lucr.*, lib. II, v. 7, et passim.)

(4) Ermoldi Nigelli *Carmina de Hludovico*, lib. III, v. 738, 734, apud Pertz ; *Monument. German.*, t. II.

Soit encore ce vers tiré de l'épitaphe du pape Boniface II, datée de l'année 532 (1) :

Membra beata senex Bonifatius hic sua clausit.

Gruter rapporte cette même épitaphe (MCLXV, 5), mais d'une manière inexacte; ajoutons de suite qu'il déclare ne l'avoir pas vue lui-même, et la tenir seulement de seconde main : « E veteri libro membranaceo..... Videbaturque descriptus centum aliquot retro annos e templis fere U. R. maxime vero e basilica DD. Petri ac Pauli. » L'annotation du célèbre épigraphiste no manque pas d'utilité, en ce sens qu'elle nous permet de prendre en flagrant délit d'infidélité le copiste du moyen-âge qui ne se fit aucun scrupule de corriger à sa manière le texte de l'original, et d'employer un *c* pour un *t*, conformément à la notation usitée de son temps, pour représenter la prononciation altérée de la dentale devant un *i* suivi d'une autre voyelle. Trois autres inscriptions accompagnaient la précédente et doivent également être considérées comme fautives au point de vue de la transcription, mais confirment ce que nous avons dit de la quantité attribuable à l'*a*.

Nam quæ magnificis cœptis Bonifacius auxit.
(MCLXIV, 2.)
Hic sita sunt papæ Bonifacii membra sepulcro.
(MCLXV, 4.)
In commune bonus Bonifacius inde vocatus.
(MCLXVI, 2.)

Il faut toutefois bien reconnaître qu'on éprouve un certain embarras devant la variation des manuscrits, même les plus anciens, qui donnent, les uns *Bonifatius* par un *t*, les autres *Bonifacius* par un *c*.

Voici les principaux textes qu'on peut alléguer à l'appui de cette dernière leçon :

1° Act. Sanct. XIV maii, V junii ;

2° Africa Christiana, de Morcelli ;

3° De Schismate Donatistarum, de Saint-Optat, éd. 1549, d'après le Codex Cusanus;

4° Historiæ Miscellæ, et De Gestis Langobardorum, de Paul Diacre (2), d'après le Codex Ambrosianus du X[e] siècle.

(1) De Rossi, *Inscr. Christ. Urb. Rom.*, n° 1029.
(2) Ap. Murat. *Rer. Ital. Script.*, t. II.

5° Ermenrici Vita sancti Galli (msc. IX sæc.); — Annales Xantenses; — Annales Wirtziburgenses; — Gesta abbat. Fontanell. (msc. XI sæc.); — Adonis chronicon (msc. XI s. XII sæc.) (1).

A ces documents on opposera ceux qui donnent la leçon *Bonifatius* par un *t* :

Annales Fuldenses; — Willibaldi Vita sancti Bonifatii (msc. XI sæc.); — Ermoldi Nigelli Carm. de Hludov. ann. 826 (msc. XI sæc.); — Thegani Vita Hludovici ann. 835 (msc. XI sæc.); — Altfridi Vita sancti Liudgeri, ante 849 (msc. XIII sæc.) (2).

Pour établir la priorité de l'une des deux transcriptions sur l'autre, il faut recourir à des documents d'un autre ordre, les inscriptions. Or, sauf deux exceptions, sur lesquelles je reviendrai plus tard, c'est toujours le *t* qui se montre dans les noms d'hommes et de femmes, *Bonifatius*, *Bonifatia*, des inscriptions lapidaires ou métalliques.

Dans le recueil de Passionei, p. 115, n. 26, j'en trouve un exemple que je regarde comme contemporain de Trajan, d'après sa teneur :

.... BENEMERENTI. BONIFATIO. SC... || GRAMMATICO. AELIANA G... || SIMA. POSVIT. QVI VIXIT. ANN..... || IN PACE ET FECIT CVM. VXOR.. || DEPOSITVS KAL. IANVARIS.. || TRAIANI. QVEREN. ATRIA. M... || TOTA. ROMA. FLEBIT. ET. IPSE.

On en trouve encore un du IV° siècle dans le recueil de M. E. Le Blant (3), n. 277; trois dans celui de M. L. Renier (4), n. 882, n. 3451 et n. 3717 (ann. 461); deux dans celui de M. Perret (5); dix dans celui de M. de Rossi (6), n. 209 (ann. 368), n. 216 (ann. 370), n. 366 (ann. 387), n. 452 (ann. 397), n. 524, titre double (ann. 403), n. 846 (ann. 439? ou 472 ?), n. 1029 (ann. 532), n. 1244, n. 1125 (ann. 584); un dans celui de Fabretti (7), n. 274; dix dans celui de Muratori (8), pag. MDCCCXXVI, n. 7, pag. MDCCCXLIV, n°° 9, 10 et 11, pag. MDCCCXLV, n°° 4, 5, 5 et 7, pag. MM, n. 5 (ann. 403), et page

(1) Ap. Pertz, *Monum. German.*, t. II.
(2) Ap. Pertz, *Monum. German.*, t. II.
(3) *Inscript. chrét. de la Gaule*, t. I, p. 382.
(4) *Inscript. rom. de l'Algérie.*
(5) *Catacombes de Rome*, t. VI, p. 166 et 190.
(6) *Inscript. Christ. U. Romæ.*
(7) *Inscript. antiq.*
(8) *Nov. Thes. Vet. Inscript.* — J'ai déduit les deux exemples, CCCXCVIII, 2, et MDCCCXLV, 1, qui feraient double emploi avec les n°° 524 et 1125 de M. de Rossi.

cdlxxix, n° 2, sur un collier de bronze; un dans celui de Gori (1), sur un anneau d'or; trois dans le traité d'Eckhel (2), sur des médaillons d'or et de bronze, à l'effigie de Valentinien III (ann. 425-455); deux dans celui de Cohen (3), sur deux bronzes, l'un à l'effigie de Julien II (ann. 360-362), l'autre à l'effigie de Trajan (ann. 98-117). Ce dernier, conservé au Musée de Vienne, est sans contredit le plus intéressant de ces monuments, à cause de son ancienneté qui prime celle de tous les autres; il représente, au revers, un athlète debout, avec la légende circulaire *Bonifati vincas*, et le mot *ursi*, dans le champ. Je mentionne, en dernier lieu, l'inscription sous forme acclamative, comme la précédente, *Bonifati vivas sacerdus* (sic), sur un bas-relief antique (4). Nous avons donc en faveur de la leçon *Bonifatius* par un *t*, un total de 36 inscriptions appartenant à diverses dates comprises entre le commencement du ii[e] siècle et la fin du vi[e].

Il me reste à parler de celles qui, en très-petit nombre, offrent la variante *Bonifacius*, par un *c*. Nous savons déjà ce qu'il faut penser des quatre inscriptions de Gruter; à ma connaissance, il n'en existe que deux autres, la première dans le recueil de Maffei, p. 465 n° 7, reproduite par Donati, et la deuxième dans celui de Muratori, pag. mdccclxv, n° 3. La première, découverte à Zaguan, en Afrique, et attribuée avec beaucoup de vraisemblance au comte Boniface, général d'Honorius, se lit dans Maffei (5), FELICI HVIVS VRBIS RESTAURATORI || COM. BONIFACIO...V.C.P. ||, tandis que, d'après les papiers du P. Ximénès (6), elle serait ainsi conçue : FELICI HVIVS VRBIS RESTAVRATORI COM || BONIFACIO.... DOMITORI.V.C. T. ||. La divergence de ces deux transcriptions, quant à la coupe et au contexte, rend désirable une vérification qui seule peut empêcher de tenir en suspicion légitime la forme donnée au nom du titulaire de l'intéressant monument de Zaguan. Des doutes sont également permis sur l'entière fidélité du copiste de la deuxième inscription, publiée par Muratori :

(1) *Inscr. Etr.*, t. III, p. 22.

(2) *Doctr. num. vet.*, t. VIII, pars ii, p. 203.

(3) *Descript. hist. des monnaies frappées sous l'Empire romain*, t. VI, p. 574, 582, 585. — Voir aussi l'important travail de M. Sabatier, intitulé : *Description générale des médaillons contorniates.*

(4) *Berichte üb. die Verhandlungen d. Kœn. Saechs. Gesellschaft*, Philol. histor., classe 1861, t. XIII, p. 361. — Orelli, 1635.

(5) *Mus. Veronense.* — *Supplem. ad Murat.*

(6) Que M. L. Renier me permette de lui rendre ici l'hommage que je lui dois pour l'extrême obligeance qu'il a mis à me communiquer ce document inédit.

IN HOC TVMVLO QVIESCIT || B. M. BONIFACIVS EPISCOPVS || QVI VIXIT ANN. PLVS MINVS LX || SEDIT CATHEDRA ANN. VII. M. IIII || REQVIEVIT IN PACE SVB D. XVI || KAL. SEPTEMBRIS. ||

(Calari, in cœmeterio — Ex Bonfanto).

Rapprochons-la en effet de l'inscription, p. MCCCXLV, n° 5 :

HIC IACET B. M. BONIFATIVS COMES || QVI VIXIT ANNIS PL. M... || REQUIEVIT IN PACE. D. XII. KAL. M... ||

(Calari, in cœmeterio — Ex Bonfanto).

Ces deux titres sont de même provenance (Cagliari), et de même époque, à en juger par leur style, circonstance qui doit entraîner identité d'orthographe pour le même nom propre qu'ils renferment.

Nous n'avons donc pas jusqu'à présent un seul exemple où la présence du *c* soit authentiquement établie; bien plus, il n'est pas un seul cas où elle ne doive être présumée fausse. Bien que la notation *ci* pour *ti* devant une voyelle apparaisse avec certitude avant la fin du IV[e] siècle, puisqu'on a une inscription (1) datée de 383 contenant le mot *solacia*, longtemps avant que le scribe du Codex Medicæus de Virgile écrivît *solacium*, il faut croire que l'emploi de cette nouvelle notation fut lent à se généraliser. Quoiqu'il en soit de ce point, et pour terminer une discussion dans les détails de laquelle il était nécessaire d'entrer, malgré leur aridité, il demeure acquis que la notation du *t* est la plus ancienne et s'est fidèlement conservée dans le style lapidaire, tandis que la notation du *c*, qui s'est plus tard montrée à côté de la précédente et a fini par devenir prépondérante, doit vraisemblablement sa naissance à l'initiative spontanée des scribes, plus aptes que des graveurs spéciaux à se former une orthographe en rapport avec la prononciation courante.

La transcription grecque constitue, pour les résultats fournis par l'analyse des documents latins, un excellent moyen de contrôle qu'on aurait tort de négliger dans ce genre de recherches. Si nous la consultons, nous voyons que les écrivains byzantins depuis Procope (VI[e] siècle) jusqu'à Siméon le Métaphraste (X[e] siècle) (2) orthographient toujours Βονιφάτιος en parlant du général d'Honorius ou de ses homonymes. Le témoignage de Procope a un caractère particulier de

(1) De Rossi; *Inscr. Christ. U. Romæ*, n° 329.

(2) *Act. Sanct.*, XIV maii, p. 279.

certitude, puisque cet historien accompagna Bélisaire en Afrique et eut ainsi l'occasion d'être parfaitement renseigné sur la prononciation locale du nom de *Boniface*, que portait son contemporain, le secrétaire du roi Gélimer (1). Notons la variante (2) Βονηφάτιος, où le η représente une voyelle que nous savons être brève dans le latin *Bonifatius*, *Bonefatius*; cfr. Τηβερίος, Καπήτωνος, Σερβηλίος (*Corp. Inscr. Latin.*, t. I, p. 548).

On peut aussi recourir au contrôle de la transcription italienne, à l'aide de certaines considérations phonologiques. En effet, si *Bonifacius* était réellement une forme étymologique, elle eût donné *Bonifaccio*, comme *facies*, *glacies*, *minaciae* ont donné *faccia*, *ghiaccio*, *minaccio*. Or *Bonifaccio* est inusité, tandis que les formes modernes sont *Bonifazio* et *Bonifacio*; la première provient de *Bonifatius*, comme *prefazio*, *prefazie* proviennent de *praefatio*, ou *grazia* de *gratia*; la deuxième a aussi même origine; comparez, pour le changement de «*ati*» en «*aci*,» *pacienzia* avec *patientia*. Suivant les localités, le *t* originel s'est conservé, comme dans *Bonifati* (ville de la Calabre intérieure); s'est affaibli en *z*, comme dans *San Bonifazio* (bourg près de Vérone); ou s'est altéré en *c*, comme dans *Bonifacio* (ville de Corse), dont le nom rappelle celui d'un gentilhomme qui la fonda en 833: « Quod Bonifacium de suo nomine appellavit, condidit, » dit le chroniqueur (3), en sous-entendant *castellum*, etc., de même qu'on dit *Castrum Julium* (Urgia), *Aurelianum* (Orléans), *Flavium Solvense* (Solva).

Le même nom d'homme que nous venons de voir employé adjectivement pour former des noms de lieu, a semblablement été appliqué comme épithète à un arbuste, à savoir, le laurier alexandrin ou hippoglosse, vulgairement appelé au XVIe siècle *bonifacia* (4) ou *bonifatia* (5). L'origine de cette dénomination n'ayant point encore été justifiée, il ne me paraît pas hors de propos de l'expliquer en la rattachant à la légende populaire de saint Boniface, évêque de Mayence, que Grimm (6) raconte en ces termes: « Lorsqu'il (saint Winfrid, nommé Boniface) se rendit dans la Thuringe, il fit construire

(1) *De Bello Vandal.*, éd. Hœschel, p. 95 et 117, et *passim*.

(2) *Olymp. Theb.*, fragm. 21-42, apud Müller. *Histor. Græc.*

(3) *Petri Cyrnæi de rebus Corcicis*, apud Murat. *Rer. Italic. Script.*, t. XXVII, p. 433.

(4) *Semplici dell' eccellente Luigi Anguillara* (1561), p. 288.

(5) *Caesalpinus de Plantis* (1583), p. 222.

(6) *Traditions allemandes*, traduites par Theil, t. I, p. 312. — *Hess. Denkwürdig.*, t. II, p. 3.

à Grossvargula une église que lui-même voulut consacrer. Pour accomplir la cérémonie, il planta en terre le bâton desséché qu'il avait à la main, entra dans l'église et dit la messe ; lorsque le service divin fut achevé, le bâton avait reverdi et poussé des rejetons. » Après cette citation, il est naturel de penser que le laurier alexandrin n'est pas sans quelque rapport avec le miraculeux bâton de l'apôtre d'Allemagne, et qu'on a dit dès lors *la Bonifacia*, c'est-à-dire la plante de saint Boniface, de même qu'on dit encore *la Veronica*, *l'erba Giulia*, *l'erba di Santo Antonio*, et tant d'autres dénominations du même genre.

Mais c'est assez nous étendre sur la question préliminaire de transcription ; la forme *Bonifatius*, dont la priorité est mise désormais à l'abri de contestation, est la seule sur laquelle puisse légitimement porter l'analyse étymologique. Or, il est indubitable que l'idée de destin (*fatum*) a présidé à la formation du qualificatif féminin *malifatia* qui nous a été conservé par l'inscription (1) VRBICE ORFANE || ET MALIFATIE || Q. VIX. ANN. XXIII || IN PACE. C'est donc bien la même idée que nous devons voir dans *bonifatius*, en tant que corrélatif de *malifatius* (2). L'un et l'autre me paraissent résulter de

(1) *Fabrett.*, p. 735, nº 465.

(2) M. Corssen assure, mais sans produire de preuves, que les chrétiens attribuaient le sens de *bienfaisant* « Wohlthæter » au nom *Bonifacius* et conjecture que la forme antérieure *Bonifatius* résulte de la contraction de *Bonifactius*. Cet ensemble d'hypothèses me paraît très-criticable; en effet, on ne connaît pas un seul exemple ancien de l'assimilation de *c* avec *t* parmi les nombreuses formes où entre le thème *fac-t-* ; d'autre part, si *bonifatius* signifie *bienfaisant*, forcément *malifatius* prend le sens de *malfaisant* qu'il est cependant impossible de concilier avec le texte de l'inscription de la jeune orpheline Urbica. L'étymologie populaire que M. Corssen s'efforce de faire prévaloir, apparaît pour la première fois, comme je l'ai indiqué, dans une « Vie de saint Winfrid, » c'est-à-dire à une époque où le changement orthographique de *ti* en *ci* avait depuis longtemps fait perdre de vue l'étymologie de *bonifatius*. La proposition de M. Corssen se réfute d'ailleurs par elle-même, puisque sa progression phonétique *bonifactius*, *bonifottius*, *bonifotius*, *bonifocius* implique un *postulatum* peu admissible, à savoir, la disparition dans *bonifotius* du c soi-disant primitif, suivie de sa réapparition dans *bonifocius*. Bien des personnes, je crois, repousseront la possibilité d'un semblable accident grammatical.

Pour ma part, je préfère retourner la proposition de M. Corssen, et tout d'abord, je remarque que les palatales, que nous représentons par notre *ch* et notre *j*, sont contenues en puissance dans la semi-voyelle *i* suivie d'une autre voyelle ; l'un ou l'autre de ces sons palataux s'en dégage sous l'influence du *t* qui les sollicite. Deux cas se présentent alors : ou le *t* est assimilé, et on arrive à l'ital. *bonifacio* (c prononcé comme *ch* français); ou bien l'affinité connue des palatales *chuchotantes*, pour les dentales sifflantes (cfr. allem. *schnee*=angl. *snow*, lat. *jugum*=gr. ζυγον, etc.), favorisée d'ailleurs par la présence de la dentale *t*, détermina l'apparition de l'une de ces sif-

la synthétisation adjectivée de locutions où le *fatum* entre tantôt avec le sens métaphysique, comme dans ce passage d'une inscription (1): *fructum alium meritorum suorum reportare fatus* (sic) *malus negavit*; tantôt avec le sens personnificatif de la divinité à laquelle s'a-

flantes *s* ou *z*, en sorte qu'en a dû avoir **Bonifatsius*, **Bonifatzius*, conformément à *Crescentsian(us)*, *Exitziosus*, esemples donnés par Gruter et par Mercelli. En dernier ressort, l'assimilatien du *t* produit les fermes ital. *Bonifozio* et lat. *Bonifacius* (*c* prononcé cemme *s*).

L'analyse des circonstances auxquelles donne lion l'éclosion du *j* virtuellement contenu dans la voyelle *i* suivie d'une autre veyelle peut être poussée plus loin encore; en effet, opérons le dédeublement de *i*, non plus en *ji*, mais inversement en *ij*, c'est-à-dire, développons *Bonifatius* en une forme élargie **Bonifotijus*; l'application des règles précitées sur le changement de la *chuchotonte* en sifflante, rend immédiatement compte de la formo remarquable *Bonifatisus* qui se lit sur une inscription chrétienne éditée par Angelo Maie. (*Scripter. Veter. nova Collectie*, t. V, p. 368, n° 4.)

Je crois trouver des exemples de ce genre d'iotacisme dans les formes rassemblées par M. Pott : *Atius* et *Atejus*, *Lucius* et *Lucejus*, *Servia* et *Serveja*, lat. *Castricius*, *Cluvius* et ombr. *Kostriçiiu*, *Kluviiu*, ainsi que dans les sufixes, gr.-ιος et -ειος, sansc.-*jos*, -*ljas*, et *ējas*.

Teute cette théorie se résume dans le paradigme suivant :

tio			
*ti[j]o	*t[j]io	*t[ch]io	
tiso	*tzio*	*tsio*	*cio* (pron. ital.)
	zio	*sio=cio* (pron. franç.)	

Je viens d'expeser les metifs pour lesquels j'ai le regret de ne pouvoir adopter les conclusiens de M. Cerrsen ; je crois également utile de relever dans son ouvrage (*Aussprache*, t. I, p. 56, éd. 1868) quelques citations inexactes eu incomplètes : le n° 360 des *Inscr. Christ. Urb. Romæ* ne renferme pas le nem *Bonifotius*; d'autre part, ce nom se lit dans les n°s 209 et 306, omis par le philologue allemand. En revanche, M. Corrsen apprendra sans doute avec plaisir qu'il existe dans le même recueil, sous le n° 329, une inscription de l'an 383, portant le mot *solacio*, pour *solatia*; ainsi se trouve vérifiée la conjecture qu'il a émise touchant l'époque du changement de notatien, *ci* pour *ti* devant une voyelle : « dass sich für *ti* statt *ci* bisher kein sicheres datiertes Beispiel gefunden hat und von den undatierten Beispielen aller Wahrscheinlichkeit nach keines über des Ende des 4ten Jahrhunderts zurückgeht. »

Je signale encore, pour mémoire seulement, une inscription, non datée, (v. Henzen, 7408) renfermant le même mot *solacia* ; sur ce point, le *Codex medicæus* de Virgile ne manque pas de précédents asses anciens.

(1) Gruter, p. 661, n° 6, et Orelli, n° 4748. — Cfr. Petron, *Satyr.* 42 : « At plures medici illum perdiderunt, Ime magis malus fatus. »

dressait la formule invocatoire *Fato Bono* inscrite sur certains ex-voto (1). C'est un point sur lequel je reviendrai ; pour le moment, je me borne à remarquer que ce genre de construction synthétique rend compte de la présence de l'*o* dans la deuxième syllabe de Βονοφάτια qu'on lit sur une épitaphe grecque (2) ; au surplus, l'analogie des exemples ne me fait pas défaut ; M. E. Le Blant a, de son côté, démontré (3) que le nom d'homme écrit *Bonaememorius*, *Bonememorius*, et même *Bonomemorius*, devait provenir de l'apposition *bonae memoriae* si fréquente en épigraphie. C'est en vertu du même procédé que je rattache aux qualifications divines *Alma Dea*, *Bona Dea* le nom de femme *Almadea* (4), le nom d'homme *Bonadeus* (5) porté au XIVe siècle, c'est-à-dire en plein christianisme; par un évêque de Modène ; tout extraordinaire que ce dernier fait puisse paraître, on s'en étonnera moins si l'on songe que *Dea Morosini*, femme du doge Nicolas Trovo, morte en 1478, porta, sans qu'on en fût scandalisé, le prénom de *Déesse* ; ainsi l'atteste son épitaphe placée dans une des principales églises de Venise (6).

A une époque encore plus récente, la latinisation du nom de Michel de Nostre-Dame en *Nostradamus* est-elle autre chose que la contrefaçon du procédé grammatical dont je viens de réunir quelques échantillons ?

La signification que j'adopte pour *Bonifatius* va se trouver confirmée par des preuves afférentes à la provenance ethnique de ce nom ; par là, j'entends qu'il n'est pas indigène dans la nomenclature latine ; tout concourt au contraire, à lui assigner une orige punique, si l'on en juge par le nombre relativement très-considérable d'individus qui l'ont porté dans l'Afrique romaine. C'est le nom du père des douze jeunes gens martyrisés à Adrumète en 298 ; c'est aussi celui d'un secrétaire du roi Gélimer, libyen de naissance, d'après le dire formel de Procope : ἐν τῇ Γελίμερος οἰκίᾳ γραμματεύς ἦν τίς Βονιφάτιος λίβυς. Les lettres de saint Augustin, qui était né à Tagaste, en Numidie, nous font connaître les liens d'amitié qui l'unissaient au pape saint Boniface ainsi qu'au comte, son illustre homonyme ; j'y vois l'indice d'une communauté de patrie pour ces trois personnages.

(1) Orelli, nos 1776, 3596.

(2) Osann., *Syllog.*, *Inscr. gr. et lat.*, p. 442, n° 130.— Bœckh, *Corp.*, *Inscr. gr.*, t. IV, n° 9830.

(3) *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. I, n° 59.

(4) Donat. *Suppl.*, ad Murat, p. 407, n° 4.

(5) Murat, *Rer. Ital. Script.*, t. XXI, p. 25.

(6) Salverte, *Essai sur les noms d'hommes*, t. I, p. 219.

D'autre part, nous avons vu que ce nom se lit sur un certain nombre d'inscriptions de l'Algérie ; M. L. Renier l'a signalé comme ayant été porté par 22 évêques africains, qui vécurent du IV[e] au V[e] siècle, observation dont l'importance n'échappera à personne. On sait en effet que dans l'Église primitive les fonctions ecclésiastiques de tous degrés étaient souvent conférées par l'élection populaire à des hommes jouissant d'une certaine notoriété pour leurs lumières et leur piété au sein de la communauté où ils étaient nés, où ils vivaient. Plus que toute autre table de noms propres, les listes locales, telles que celle des évêques d'Afrique, sont utiles pour les informations de ce caractère spécial ; outre les 22 Bonifatius déjà mentionnés, la liste, dressée par Morcelli, dans son *Africa Christiana*, nous présente 15 fois les noms de *Faustus*, *Faustinus*, *Faustinianus*, 29 fois ceux de *Fortunius*, de *Fortunatus*, de *Fortunatianus* ; quant à ceux de *Felix*, *Felicissimus*, *Felicianus*, il n'y en a pas moins de 91 ; les *Benenatus* y figurent au nombre de 15. De pareils chiffres ont une signification qu'il est difficile de méconnaître, et nous mettent en présence d'un cycle d'appellatifs qui appartiennent à une époque et à une région nettement délimitées, et dont la synonymie nous atteste combien les dénominations de bon augure étaient en faveur chez les populations africaines. On est ainsi amené à les regarder comme des traductions variées d'un nom indigène que nous croyons retrouver dans la punique *Namgedde*, *Namgidde* des inscriptions, ou dans sa forme inverse *Giddeneme* (Plaute, *Pœnul.*). Ces mots sont composés de *naam*, doux, agréable, et de *gad*, divinité de la Fortune, représentée par les planètes Jupiter ou Vénus, qui étaient respectivement distinguées en grande et en petite Fortune. C'est cette divinité bienfaisante que les Romains appelaient *Bonum Fatum*, et les Grecs Μοιρα Τυχη, attribution qui résulte tant de la version des Septante que du rapprochement des inscriptions suivantes. D'abord le n° 1776 d'Orelli, *Genio loci* || *Fortunae reduci* || *Romae aeternae* || *et Fato bono* || *C. Cornelius* || *Peregrinus* || *Trib. Cohort* || *ex provincia* || *Maur. Caes.* || *domos et edes* || *decur*, témoigne par son contexte et par sa provenance (Sétif) que le *Fatum Bonum* était une divinité africaine.

L'inscription gréco-latine du n° 5798 d'Orelli est un ex-voto qui débute par la formule dédicatoire *Deo Magno et Fato Bono* correspondant à l'inscription de la partie grecque Θεῳ Μεγιστῳ και Καλῃ Μοιρᾳ, etc. Comparez aussi dans l'inscription bilingue de Lapithos (1), dédiée à Anaït, les formules correspondantes αγαθῃ τυχῃ et נעם

(1) *Journal asiatique*, août 1867, p. 121.

למזל avec le mot מזלות, qui, au 2e livre des Rois, a le sens de *planètes* et renferme une association d'idées (astre et bonheur) analogue à celles que représente dans l'Écriture le mot *Gad*, pris tantôt dans le sens de bonheur, tantôt dans celui d'astre ou de divinité de la Fortune. Le rang secondaire que le *Fatum Bonum* occupe toujours dans l'énumération des divinités invoquées me porte à l'identifier, non pas avec le Dieu suprême Gad-Moloch, Baal-Gad, envisagé dans ses rapports avec Jupiter, l'astre de la grande Fortune, mais plutôt avec la déesse Gad-Astoreth se manifestant dans la planète Vénus, l'astre de la petite Fortune.

De toutes ces considérations, il résulte que *Bonifatius*, et c'est le point sur lequel j'insiste particulièrement, a par son essence divine un caractère qui le distingue de tous les autres dénominatifs de bon augure et, en fait, le prototype par excellence de ce vaste cycle dans lequel il faut également faire entrer les *Felicitas*, *Tyches*, *Eutyches*, *Eutychianus*, *Tychicus*, *Encaerus*, *Calocaerus*, *Tychena*, *Caletuche*, de même que j'y rattache, par l'intermédiaire de *Namphamo* «*cujus pedes pulchri sunt*» (i. e. introitus), figurativement similaire de *Namgedde*, les noms Ἀγάθωπους, *Agatopedes*, *Agatopides*, Καλητπόδη, *Calepodius*, et ceux des évêques africains *Calipodius* et *Calipedes*. Je réserve la forme *Calopodius*, parce qu'elle pourrait n'être qu'un nom de métier emprunté à celui de l'instrument qui a donné naissance à la locution proverbiale : « Uno calopodio omnes calcare. »

Un autre nom très-remarquable dans l'onomastique africaine est *Januarius* avec son dérivé *Januarianus* qui figurent 38 fois sur la liste des évêques et qu'on lit sur environ 120 inscriptions de l'Algérie. Une pareille multiplicité fait contraste avec le nombre excessivement restreint des appellatifs empruntés aux autres divisions du calendrier. On sait quelles idées superstitieuses étaient attachées, dans le monde sémitique, aux influences sidérales que l'on croyait présider aux mois et aux jours, idées qui paraissent être originaires de l'Egypte, d'où elles se seraient propagées dans le reste de l'Afrique. C'est au moins ce qu'il est permis d'inférer de l'expression *Ægyptiaci dies* par laquelle on désignait les deux jours réputés néfastes dans chaque mois. Il y avait aussi des mois heureux et des mois malheureux. Juvénal dit (1) :

> Hæc tamen ignorat quid sidus triste minetur
> Saturni, quo læta Venus se proferat astro,
> Qui mensis damno, quæ dentur tempora lucro.

(1) Juv., *Sat.* VI, v. 570.

et Properce (1) :

> ..... Metuique jubet septembris et austri
> Adventum.

Une inscription judaïque (2) nous apprend d'une manière positive que le mois de Thammouz, איבה תמוז était regardé comme funeste, malfaisant ; en ce mois de deuil, les Syriens pleuraient Adonis mort (3), dans lequel on a voulu voir le symbole du raccourcissement des jours après le solstice d'été. Comme conséquence de cette conception, n'est-il pas légitime de supposer que le mois de janvier, arrivant immédiatement après le solstice d'hiver et ramenant les jours longs avec la promesse des prochaines récoltes, était salué avec allégresse et devenait un gage de bonheur pour les enfants nés sous ses auspices ? idée qui se retrouve exprimée dans les appellatifs *Benenatus*, *Natalis*, *Natalicus* (cfr. *Fortunata Natalica*), d'un emploi également fréquent en Afrique.

Au mois de Ziv « *splendor*, *in primis florum*, *mensis florum* » se rapportent sans doute les noms de *Splendonius* et des 15 *Florentius*, *Florentinus*, *Florianus*, *Florentianus*, tous évêques d'Afrique, de même qu'à Abib, le mois des épis, correspond le nom de femme *Spicula*, fourni par les inscriptions punico-romaines (4) ; d'où aussi celui de Σταχυς, mentionné dans l'*Épître aux Romains*, et formé par voie de traduction, conformément aux habitudes des Grecs de Syrie et de Palestine, à l'instar de Πέτρος = syr. Képhas. Du reste, Abib est devenu, sous sa forme originelle, le nom de quelques saints inscrits au Martyrologe ; la lettre ا (élif), qui, dans un manuscrit arabe du Vatican (5), sert d'initiale au nom de saint Abibus d'Égypte, assure le sens de *spica*, *mensis aristarum*, que je lui attribue, et l'empêche d'être confondu avec Habib (par une aspirée) « *dilectus*, » autre appellatif très-usité chez les Arabes. On trouve encore pour rester dans le même d'ordre d'idées, *Ramazâny* (6), nom d'un cheikh arabe, et *Ellul*, le nom du mois de septembre chez les Hébreux, porté par une famille française d'origine juive.

Les noms de fâcheux augure sont très-rares dans l'antiquité ; cependant il en est un, celui de l'évêque africain *Exitziosus* (sic), qui

(1) Prop., lib. IV, carm. I, v. 518.
(2) Maff. *Mus. Veron*, p. 186, n° 3.
(3) Ézéchiel, cap. VIII, 14.
(4) Renier, *Inscript. de l'Algérie*, nos 4121, 2920.
(5) *Act. Sanct.*, XXII octobr., p. 577.
(6) *Recherches asiatiques*, t. II, p. 205.

rappelle vraisemblablement un jour ou un mois natal réputé malheureux ; au contraire, le cognomen *Meridianus* (1) révèle le sens favorable attaché à certaines heures de la journée, particulièrement à celle de midi. *Renatus* est un nom païen, comme le prouvent certaines inscriptions (2) ; ce n'est que postérieurement que les chrétiens l'ont adopté avec la signification métaphorique de naissance à la religion du vrai Dieu. Peut-être, comme *Extricatus*, *Exttricatula* (3), a-t-il trait à quelque particularité d'un accouchement laborieux, tel qu'un retour à la vie après une mort apparente, ou bien les parents ont-ils voulu signifier qu'un enfant précédemment perdu renaissait à leurs affections dans la personne du nouveau-né.

Nous pouvons constater dès à présent la part considérable qu'il faut faire à l'élément africain introduit par voie de traduction dans le système des noms propres romains, à la suite du contact prolongé entre la race latine et les populations indigènes précédemment soumises à la domination carthaginoise, mais restées très-tard fidèles à leurs mœurs et à leurs idiômes nationaux. Cet élément se reconnaît à deux caractères principaux; tantôt il implique une conception essentiellement, notoirement sémitique, telle, par exemple, que celle qui a présidé à la création des *nomina theophora*, ou noms d'hommes formés sur des noms de divinités, *Zabdibolus*, *Malagbelus*, *Ladibelus*, *Milicus*, *Malcus*, *Muttieumbal*, *Baricbal*, *Abastartus*, *Annobal*, *Baliathus*, *Maubbal*, *Namgedde* ; tantôt, les nécessités de la traduction ont engendré des formes que l'on qualifierait de barbares au point de vue de la latinité littéraire, mais qu'il serait plus juste d'élever au rang de variétés dialectales répondant à des idiotismes grammaticaux, dont les équivalents n'ont pu être obtenus qu'en violation des règles ou des habitudes du latin classique. De ces noms je dirais volontiers qu'ils ont pris un vêtement dont l'étoffe est romaine, mais dont la coupe trahit toujours une origine étrangère. Éclaircissons ceci par des exemples.

Dans l'onomastique hébræo-phénicienne, ce sont les formes à base verbale qui prédominent, à tel point qu'il n'est pas rare de rencontrer des noms propres enfermant une proposition ou une phrase relative. Quelques-uns même, dit M. Renan, forment une proposition complète : Elyehoenaï, « ad Jehovam oculi mei, » (*scil.* conversi sunt.) Rien de semblable dans la nomenclature latine ; à part quelques cas

(1) Renier, *Inscr. rom. de l'Algér.*, nos 2423, 2975.
(2) *Ibid.*, nos 233, 2007.
(3) *Ibid.*, nos 4185, 3359, 2187.

isolés de participes employés comme *cognomina*, *Fabius Ambustus*, *Servilius Structus*, on peut affirmer que l'immense majorité des noms propres est à racines nominales, soit substantives, soit adjectives. Sur le modèle historique des surnoms *Cunctator* et *Hortator*, usités l'un dans la *gens Fabia*, l'autre dans la *gens Claudia*, l'appellatif *Venator* serait un *cognomen* parfaitement conforme aux habitudes latines, mais le génie sémitique ne s'en accommoderait pas aussi facilement; pour que l'idée verbale qui paraît lui être inhérente se fasse jour dans la traduction, il créera, s'il le faut, une nouvelle forme participiale, *Venantius*, comme *Augentius*, *Clarentius*, *Crescentius*, *Fidentius*, *Fulgentius*, *Gaudentius*, *Lactantius*, *Licentius*, *Niventius*, *Optantius*, *Pascentius*, *Perseverantius*, *Probantius*, *Proficentius*, *Pudentius*, *Surgentius*, *Vincentius*, tous personnages africains (1). Ce sont là de véritables appellatifs comparables à l'adjectif *pientissimus* si fréquent sur les inscriptions; on les chercherait en vain dans le vocabulaire, bien qu'ils eussent plus de titres à y figurer que les transcriptions du grec, *theatrum*, *thesaurus*, *nympha*. Il y a plus qu'une pure conjecture dans la proposition que je viens d'émettre touchant le caractère sémitique de tous ces appellatifs employés comme noms d'hommes. La preuve m'en est apportée par une remarquable inscription bilingue de Muratori (2), que je prends occasion de signaler ici aux hébraïsants comme incomplètement déchiffrée dans la partie rabbinique, et dont je ne reproduis que le texte latin : HIC REQVIESCIT IN PACE || BENVS FILIA REBBITIS || ABVNDANTI QVI VIXIT || ANNIS IL MXVII.D.P.II.ID || IVN. Immédiatement après ce dernier mot, et, sur la même ligne, commence le texte hébraïque dont Muratori propose la lecture partielle : *ulach assalom bessalom betech banbalo*, *i.e.* « *et fratri Pacifico in pace secura possessio ejus*, » ayant soin de faire observer qu'il en résulte que les formules *In Pace* et *Deposita* ont été employées par les Juifs aussi bien que par les chrétiens. Les lettres ILMX qui suivent le mot ANNIS doivent évidemment être lues PL.MN, « *plus minus*. » Mais le point sur lequel je désire appeler particulièrement l'attention, est l'intention évidente que l'auteur de ce monument a eue de traduire le deuxième nom propre, Rebbitis=*Abundanti*, peut-être même le premier, Benus=*filia*. Quant aux motifs pour lequel les caractères rabbiniques ont été pré-

(1) Tous mes exemples sont puisés, à moins d'indication spéciale, dans la *Liste des évêques d'Afrique* (Morcelli, *Afric. Christ.*, t. I) ou dans les *Inscriptions romaines de l'Algérie*.
(2) *Nov. Thes. Vet. Inscr.*, p. 1842, n° 4.

férés pour la dernière partie de l'inscription, il est difficile de se prononcer ; je présume que Assalom, titulaire de cette deuxième épitaphe, est mort après sa sœur Benus, et que la rédaction des deux titres a été confiée à des personnes différentes, à deux époques différentes. Quoiqu'il en soit de ces détails, et de l'étude grammaticale dont les formes Benus et Rebbitis fourniraient la matière, je retiens pour les besoins de ma thèse un seul fait, à savoir que les radicaux hébraïques, visibles dans ces formes, se rapportent à la signification exprimée par les mots *filia* et *abundanti* donnés pour leurs correspondants. L'inscription bilingue de Lapithos, déjà citée, met en évidence un cas analogue amené par les relations internationales des Grecs avec les Phéniciens, sous l'influence desquelles il devait souvent se reproduire ; dans cette inscription, le nom *Baalsillem* « præmium Domini » du texte punique, répond à *Praxidémos* du texte grec, sans toutefois en être la traduction. De même l'inscription judaïque, n° 9897 du *Corpus Inscript. Græc.*, nous montre que *Salomon* ou quelqne autre nom semblable, devait être l'original du nom Ηρηνοποιως donné à un juif que le texte qualifie de πρεσβυτερος κε πατηρ του στεμματος, υιως Ειακωβ. Ceci nous explique le fait curieux d'un nom grec, *Arnobius*, dont on ne connait aucun titulaire grec. D'aprés les deux seuls exemples qui nous sont parvenus et qui appartiennent à l'Afrique romaine, à savoir, celui d'un Julius Arnobius (1) désigné dans une inscription, et celui de son homonyme, le célèbre apologétiste, on est tenté de croire que ce nom dut être créé par quelque lettré pour remplacer, sous un air de distinction et de recherche, le nom trop vulgarisé de *Paschasius* (quinze évêques l'ont porté). Ce n'est donc pas des modernes que date la manie pédantesque de l'hellénisation en matière de noms propres, manie qui a fourni à Molière le type comique de *Mr Caritidès*. L'exemple contemporain de *Kritès* (=*Dichter*) montre qu'on trouverait encore, en Allemagne, un véritable helléniste se livrant à l'innocent exercice du thème grec sur son propre nom.

J'ai indiqué l'origine qu'il faut attribuer aux formes onomastiques en *antius*, *entius*, dérivées des participes en *ans* et en *ens*. Sous le même chef viennent se ranger aussi les formes pour lesquelles les autres divisions temporelles du verbe ont été mises à contribution. D'abord les adjectifs verbaux en *andus*, en *turus : Servandus*, *Cresciturus*, *Profuturus*, *Saturus*, *Gauditurus ;* d'où, avec introduction du suffixe *-io: Servandius*, *Sperandius*, *Culturius*. Puis, toute la lé-

(1) *Inscript. rom. de l'Algérie.*

gion des participes en *tus* : *Optatus, Benedictus, Acceptus, Emeritus*, etc.

Une observation essentielle qu'on ne doit pas perdre de vue, c'est que, pour l'immense majorité, ces noms appartiennent ou ont appartenu en principe à des gens de condition servile ; les pratiques de l'esclavage et les transactions qui en étaient la conséquence, disent assez ce qu'il faut entendre par *Restitutus, Redemptus, Profuturus, Fruenda*, etc. Je ne sais si *Donatus*, qui se répète 67 fois sur la liste des évêques, rappelle une acquisition d'esclave faite à titre gratuit, ou si ce mot exprime elliptiquement l'idée que comportent d'une manière explicite les dénominations de *Adeodatus, Donadeus, Deusdedit, Deusdet* (1) très-fréquentes chez les chrétiens, sans toutefois leur appartenir exclusivement. En effet, on possède une épitaphe païenne (2) au nom de *Tullius Adeodatus*. Tous ces noms correspondent aux puniques *Baliton, Zabdibol*, et aux bibliques *Nathan, Nathaniel*, Ζαβδιας, Ζαβδιηλ. A la même catégorie de noms θεοφορα appartiennent *Deogratias*, puniq. *Annobal*, bibl. *Johannes*; *Cumquodeus*, puniq. *Iddibal*, bibl. *Ithiel, Ethbaal*; *Spesindeum*; *Deumhabet, Habetdeus*; *Servusdei*, puniq. *Muthumbal*; *Abdastartus*; bibl. *Abdiel, Abdias*. Nul doute qu'il soit possible d'étendre à un plus grand nombre de formes le travail d'identification ou de correspondance idéologique dont je ne donne ici que quelques exemples. Je ne puis quitter ce sujet sans accorder une mention spéciale à *Quodvultdeus*, porté par seize évêques; des inscriptions le montrent employé comme *cognomen* de femme, ex : *Pescennia Quodvultdeus* (3), *Eylia Quodbuldeus* (4), de même que sa forme abrégée *Coddeus*, pour *Quoddeusvult* (5); ex. : *Septimia Coddeus* (6), mentionnée sur une épitaphe païenne. Suivant Fabretti, l'emploi du nom *Quodvultdeus* parmi les chrétiens remonte au règne de Trajan; par une coïncidence singulière, c'est de la même époque, comme je l'ai montré, que date l'apparition du nom *Bonifatius*, qui devint chez les chrétiens l'objet d'une prédilection particulière, tandis qu'il était abandonné par les Gentils. En effet, parmi les nombreux exemples que j'en ai rappelés, il n'en est qu'un seul, celui de *Ulpia Bonifatia*, qui soit manifestement d'attribution païenne. Pour terminer ce sujet,

(1) *Inscript .rom. de l'Algérie*, n° 2547.
(2) De Rossi, *Inscr. Chr. Urb. Rom.*, n° 923.
(3) Maff., *Mus. Ver.*, p. 464, n° 6.
(4) Fabrelt., *Inscr.*, p. 580, n° 79.
(5) Pott., *Personnennamen*, p. 696.
(6) Renier, *Inscr. rom. de l'Algérie*, n° 2096. — (7) *Ibid.*, n° 3641.

j'ajoute que le titre d'un livre de St Augustin « *De haeresibus ad Quodvultdeum,* » et l'en-tête d'un monument funéraire « *Memoriae Æmilii Coddei* » prouvent que l'emploi très-fréquent de ces deux noms avait fini par leur enlever le caractère indéclinable attaché à leur essence propositionnelle.

Si, maintenant, des formes verbales nous passons à d'autres catégories grammaticales dans leurs rapports avec l'onomastique punico-romaine, nous aurons à enregistrer l'emploi exagéré de terminaisons adjectives qui décèlent une intention emphatique; d'abord, les superlatifs en *-simus;* ex : *Carissimus, Clarissimus, Felicissimus, Maximus;* puis les appellatifs en *-osus: Domnicosus, Exitziosus, Flavosus, Urbicosus, Pomponius Bonosus, Geminius Primosus, Julia Urbanosa, Sittia Felissiosa, Crepereia Proculosa, Caecilia Veneriosa, Bibia Geniosa, Julia Valeriosa, Clodia Luciosa,* et *Ælia Æliosa, Julia Juliosa,* qui font songer à une autre série de réduplicatifs, *C. Caelius Caelitus, Servandia Servanda, Spectatia Spectata* (1). Notons les possessifs en *-inus : Longinus, Honorina, Glorinus* et *Domninus,* qui renferme deux fois le suffixe *-no*; puis d'autres qualificatifs en *-icus : Julia Primulica, Julia Matronica, Julia Minorica, Herennia Majorica, Julia Mapalica.* Je rapproche à dessein ces trois derniers, parce qu'ils donnent à penser que les dénominations modernes, Majorque et Minorque, sont les traductions des noms puniques que portaient ces îles avant que les Romains les eussent enlevées à Carthage et que cette indication peut mettre sur la voie des dénominations originales.

La nomenclature biblique contient des cas nombreux de mots abstraits employés comme noms personnels. Semblablement on trouve en Afrique quantité d'applications de ce procédé onomastique, sans distinction de genre ou de sexe : *Antonia Felicitas, Attia Hilaritas, Munatia Voluptas, Ulpia Æternitas, Cornelia Spes, Caecilia Amor, Sittia Spes, C. Cornelius Pietas, M. Calpurnius Pietas, Antonius Pax,* et *Spes,* nom d'un évêque. Par abus ou par extension, les Romains de la province arrivèrent à forger des *cognomina* tels que ceux de *C. Caelius Caelitas* et de *Vianius*(2) *Narnitas,* que je considère comme des ethniques emphatiquement créés sur les noms de lieux Cælium (Apulie), et Narnia (Ombrie), avec la même terminaison abstraite qui distingue *Januaritas,* titulaire de l'inscription n° 710 (*Inscr. Rom.*); il se peut toutefois que *Caelitas, Narnitas* soient

(1) *Donat., Suppl.,* ad Murat, p. 469, n° 11, et p. 473, n° 4.

(2) Il faut sans doute lire *Avianius,* si on le compare à *Aviania Saturnina* (voir *Inscr. rom. de l'Algérie*).

de simples provincialismes pour *Caelites*, *Narnites* (cfr. *Samarites* de Vopiscus), ou pour *Caelita*, *Narnita* (cfr. *Samarita*) avec reprise de la désinence *s* du nominatif, probablement sous l'influence du dor. -τας pour -της, (Διοσπολιτης).

La fréquence du nom *Victor* et de ses dérivés est tellement remarquable qu'on ne peut lui dénier une origine locale. Sur la seule liste des évêques, je trouve en effet 72 *Victor*, 12 *Victorianus*, 17 *Victorinus*, 1 *Victoricus*, 2 *Victorius* auxquels j'associe 5 *Vincentius*. Tous ces vocables correspondent au nom du Lybien *Jerna*, mentionné dans la Johannide de Corippe, et formé sur le radical berbère *ern*, *erni*, « vaincre. »

Tel est, du moins, le sentiment de M. Judas, à qui l'on doit aussi l'interprétation de *Vitalis*, autre nom très-connu. En vertu de la racine חיה « *vita* » qu'on retrouve dans le nom des évêques *Avus*, *Abus*, ce dernier est avec *Vitalis*, dans le même rapport de correspondance que *Jerna* avec *Victor*.

La question se pose d'une manière inverse pour *Firmus*, traduction à la romaine qui nous masque l'original du nom porté par un chef maure indépendant, vers l'an 372 (1). Je proposerais le puniq. *Birzil* (cfr. hébr. *Barzillai*), si déjà nous n'avions son représentant dans *Ferrius*.

Les trois seuls *Fulgentius* que l'on connaît appartiennent à l'Afrique; le nom correspond assez exactement à la forme théophore *Reshep-Khetz* d'une inscription phénicienne. Comparez encore bibl. *Reshep*, *Barak*, *Boanergès* « υιοι βροντης, » carthag. *Barca*, et armén. *Guerrak* « tonitru ; » c'est aux mêmes sources sémitiques qu'a dû être puisé le surnom *Keraunos* porté par Séleucus III de Syrie et par son fils Ptolémée Ier d'Égypte.

Saturninus est un dénominatif qui se lit sur plus de 240 inscriptions de l'Afrique. Il ne peut avoir aucun rapport d'origine avec le *cognomen* porté dans les familles *Sentia*, *Volusia*, *Valeria*, *Lusia*, *Aponia* et *Appuleia*, puisqu'on sait que le prénom et le gentilice du patron passaient seuls à l'affranchi. Il est infiniment plus rationnel de le rattacher, précisément à cause de son extrême multiplicité, au culte local de la grande divinité punique, que les Romains ont assimilée à leur Saturne, culte dont l'extension nous est attestée par une foule de monuments. L'épithète *Protogenes* inscrite sur un ex-voto consacré à Moloch se retrouve associée au mot *Planeta* parmi les surnoms d'un certain *L. Aurelius Caecilius Planeta*

(1) Morcelli, *Africa Christiana*.

Protogenes. Nous sommes ainsi ramenés aux conceptions astrologiques, grâces auxquelles la nomenclature africaine s'est encore enrichie des surnoms de *Avilia Aster*, *Domitia Veneria*, *Arruntius Mercurius*, *Caelius Jovinus*, *Gargilius Martialis*.

Je termine cette série de rapprochements par un exemple qui n'exige aucun développement : *Auxilius*, et puniq. *Azrubal*, bibliq. *Azriel*, *Eléazar*.

M. Pictet a exprimé une idée très-juste, en disant, au sujet des noms qui passent dans une autre langue par voie de traduction, qui suivant une habitude remarquée chez les peuples soumis à une domination étrangère, les Gaulois ont parfois traduit en latin leurs noms indigènes, dans le but de se concilier la faveur de leurs maîtres en se débarbarisant. Ce fait s'est reproduit en Irlande, à la suite de la conquête anglaise ; en Bohême, sous l'administration tyrannique de l'Autriche. Il s'est reproduit quand les provinces de la Bretagne et del'Alsace ont été incorporées à la France (1). Rien d'étonnant à ce que dans l'Afrique romaine les choses se soient passées d'une manière, je ne dirai pas identique, mais encore plus énergiquement prononcée. C'était l'époque de la christianisation, l'époque de la grande rénovation sociale et religieuse ; il est bon de faire observer à ce propos (2) que le changement de nom était une pratique usitée dans l'antiquité, particulièrement en Orient, comme signe d'un changement de destinée, pratique qui s'est longtemps encore conservée chez les juifs européens, et qui n'est pas sans affinité avec les croyances fatalistes des peuples sémitiques. On en a de nombreuses preuves matérielles dans les cas où une locution copulative, répondant à notre mot *dit*, se trouve interposée entre l'ancien et le nouveau nom, telles sont les inscriptions païennes de *Antistia Urbana qui* (sic) *et*

(1) Voir J. O, Donovan dans son *Introduction aux poëmes de O'Dubhagain et de O'Huidhrinx*, 1862 ; — voir aussi dans le *Nobiliaire de Bretagne*, l'origine et la formation des noms de famille, par P. de Courcy. — M. L. Leger me communique un fait intéressant ; en Hongrie, plus de cent familles ont tout récemment obtenu de changer leurs noms allemands pour les nationaux qu'elles avaient dû quitter sous le régime de l'Autriche ; même fait en Bohême. Fingerhut (dé à coudre) redevient Naprstek, comme Kurtzweil (temps court) reprend son nom ruthène Kratochvil. Il n'est pas rare de rencontrer dans nos rues des enseignes de commerçants, telles que Schwartz dit Lenoir, Graff dit Lecomte, etc. Dans certaines familles aristocratiques, la particule *de* marquant extraction, possession, paraît remplacer le vulgaire participe *dit* avec lequel il n'a qu'un rapport fortuit d'assonnance : Penfeuntenion de Cheffontaines.

(2) Judas, *Sur divers médaillons d'argent attribués soit à Carthage, soit à Panorme*, etc., p. 34.

Tanonia, C. Clodius Crescens qui et Vigentius, Antonius sive Sinus sive Oniacus, Stab'ria Monnica qui et Cusura. Si les noms grecs ont eu seuls le privilège d'entrer avec leur transcription native dans la nomenclature latine, cela tient certainement à ce que la langue hellénique était pour les Romains le seul idiome étranger avec lequel ils fussent familiarisés par leur éducation ; on sait la place considérable que les lettres grecques tenaient à Rome.

Il ne me reste plus qu'à jeter un coup d'œil sur la condition actuelle des noms dont je viens d'étudier l'origine. Certains d'entre eux sont tombés en désuétude les uns après les autres ; de ceux qui nous sont parvenus et dont la nomenclature moderne a hérité, grâces aux prescriptions des conciles interdisant l'usage des noms de baptême étrangers au Martyrologe, grâces à la popularité dont ils sont devenus l'objet; de ceux-là, dis-je, les uns n'ont eu à subir sur leur route d'autre accident que des modifications phonétiques inévitables, tandis que les autres ont eu la singulière fortune de passer une deuxième fois par l'épreuve de la traduction.

Parmi les noms patronaux de localités ou de paroisses, je remarque les suivants que j'emprunte à Chastelain :

Asterius — Saint-Astier.
Benedictus — Saint-Benoît ; Saint-Benedet ; Saint-Benezel (Gard) ; Saint-Benazect (Avignon) ; Saint-Bonizect (Poitou).
Bonosus, Bonosa — Saint-Venoux ; Sainte-Veneuse.
Ceraunus — Saint-Céran.
Cyprianus — Saint-Cyvran (Poitou) ; Saint-Subran (Périgord).
Deicola — Saint-Diel (Franche-Comté).
Deodatus — Saint-Dié (Nivernais).
Dominicus — Saint-Domenge (Languedoc).
Domninus — Saint-Donnin.
Eutychius — Saint-Oye.
Exuperantia — Sainte-Espérance (Troyes).
Fidentius — Saint-Fens ; ital. Fenzo.
Fulgentius — Saint-Frégent (Bourges).
Gaudentius — Saint-Gaudeins ; Saint-Gauzelns (Castres) ; Saint-Goins (Oleron).
Generosus — Saint-Gendroux.
Honorius — Saint-Honoire (Poitou).
Maximus — Saint-Même (Touraine).

Paschasius — Saint-Pâquiez (Danphiné).

Pientins, Pientia — Saint-Piens ; Sainte-Pienche.

Perseveranda — Sainte-Péchinne (Vermandois) ; Sainte - Pazanne (Bretagne) ; Sainte-Pozanne (Poitou) ; Sainte-Pezaine (*passim*).

Saturnin — Saint-Sernin (Toulouse) ; Saint-Sorlis (Angonmois) ; Saint-Sorlix (Poiton) ; Saint-Satornis (Berry) ; Saint-Adourny (Brie) ; Saint-Atonrny (Rouen) ; Saint-Savornin (Apt.) ; Saint-Sorlin (Lyon) ; Saint-Savourny (*passim*) ; Sadourny, nom de fam.

Valericus — Saint-Vaury.

Venerius — Saint-Vendre.

Victor — Saint-Vitre.

Victoricus — Saint-Victorisse (cfr. : Veronica et Sainte-Venisse).

Vitalis — Saint-Viau.

Puis viennent les noms, soit baptismaux, soit familiaux :

Bonifatins — Boniface ; Bonifas ; Bonnifet ; Bonifay ; Bonnifay ; Bonifey ; provenç. Bonifaço ; Bounifaço ; Bonifacy ; Boniffaçy ; Bounifaci ; Bounifaï.

Florentius — Flourens ; Fleurans.

Restitutus, Restutus — Restout (?).

Rogatus — Roget?

Crescentius — Dieu-le-Croisse Cohen (1).

Auxilius — Jehan Diex-aide.

Adeodatus — Déodat ; Dodat ; Dodé ; Dieudé ; ital. Diodati ; Dieu-donné ; Dudonné.

Donadeus — Donnadieu ; Donadieu ; Donadey ; Dondey ; Dondé ; Doudieux ; Deudon ; Dudon.

Donatus — Donnet ; Donné.

Quodvultdens — Dieuleveut ; Dieulivol (nom de lieu).

Deogratias — Nicolas et Hue Bon-gré-Dieu ; Gratadeix ; Dieugrâce, localité voisine de Dieulefit (Drôme), « castrum de Deofecit (1360), » qu'on peut aussi rapprocher de Dieulouard, « castrum quod dicitur Deus Louvart (1028), » « Dei Custodia (1277).

Sur le modèle des anciennes formes soit *théophores*, soit propositionnelles, la ferveur religieuse du moyen âge a créé toute une catégorie de *nomina divina*.

Delnomdedieu, Cheradame (*dame*, *dane*, anciennes formes françaises issues de *dominus*, *domina*, cfr. la locution Dame-Dieu, et

(1) Les noms familiaux, précédés de prénoms, sont extraits des *Livres de la Taille de Paris* pour 1292 et 1313.

les noms de lieu Dannemarie, Dampierre, Damrémont,) comparable à Deocarus(1) Guillot l'Ami-Dieu ; Dieulafait, prov. Diouloufet, ital. Diofatto ; Dieulangard ; Dieutegard, ital. Dioteguardi ; Rogadei ; Sperandei ; Espérandieu ; Amadeus ; Amaden ; Amédée, et Amadei.

A Servusdei se rattachent :

Homodei, ital. Omodei, franç. Ondedien (Hom-de-Dien), catal. Ombredane (Homo Domini) ; Dieufils (filius Dei), Dufils, Renaut Fuiz-Dieu.

Puis, par un sous-entendu :

Jehan (s.e. fils ou serviteur de) Baron-Dieu ; Jean Biau-Sire-Diex ; Louis-de-Dieu ; Jean-de-Dieu ; Jouandeu ; Peyredieu ; Pédedieu (Pé, forme gasconne de Pierre) ; Dedieu ; Dieu ; Gile la Mére-Dieu.

Citons enfin :

Jehan Croi-Dieu ; Andry le Foie-Dieu ; Guillanme Festu-Dieu ; Nicolas Moinne-Dieu ; Raoul Tacon-Dieu et Pierre Diex-Avant.

Pour s'être ralentie depuis l'antiquité, l'importation des noms africains dans nos contrées n'a pas discontinué, même de nos jours, avec cette différence seulement qu'ils nous arrivent sans passer par la filière de la traduction. Les causes qui ont favorisé et favorisent encore cette importation sont, au moyen âge, la longue occupation arabe, les incursions sarrasines, l'expnlsion des juifs d'Espagne, aujourd'hui le déplacement incessant des juifs algériens ou tunisiens, et l'incorporation des indigènes dans notre armée.

Je n'en cite d'autre preuve, entre mille, que la mnltiplicité des noms *Sarrazin* et *Mahomet* dans les *Livres de la Taille de Paris :* Tybaut Sarrasin, dame Anès la Sarrasine, dame Jehanne la Sarrazine, Jehan Mahommet, Jaques Mahoumet, etc. Ce dernier existe encore sous la forme *Mahon* (pour *Mahom*), et *Sarrazin* figure 13 fois sur l'*Annuaire du Commerce*. J'ajoute qu'à Marseille il y a une véritable colonie de race sémitique représentée par les noms bien caractérisés de *Malcan*, *Noari*, *Agoub*, *Gibbal*, *Icarb*, *Ellul*, etc. A cette collection appartient *Gozlan* que je choisis pour sujet d'une dernière recherche. Comme nom de famille, *Gozlan* me paraît avoir la même origine que d'autres noms familiaux, *Oran*, *Alger*, etc., empruntés à la topographie africaine ; il existe, en effet, dans le cercle d'Au-

(1) Une inscription de Muratori nous apprend une particularité remarquable ; P. Cornelius Deocarus, fils de C. Cornelius Philotheus, hérite du *cognomen* paternel en le faisant passer par la traduction latine.

male, une localité nommée Sour Gozlan, ou simplement Gozlan, en arabe le Fort des Gazelles, d'où je suppose qu'est sortie la famille juive dont un membre, le père du romancier bien connu, vint se fixer à Marseille. Ma conjecture devient une presque certitude devant ce fait, à savoir qu'un homonyme de l'écrivain est attaché au parquet de Blidah (1) en qualité d'interprète, et l'on sait que ces fonctions sont habituellement exercées par des juifs indigènes.

(1) *Annuaire de l'Algérie*, 1868.

R. M.

DE LA DÉFORMATION

DANS

LES NOMS PROPRES.



On sait que, par l'emploi fréquent et familier d'un nom propre, à la forme complète, tendent à se substituer des formes abrégées que l'habitude ne tarde pas à consacrer et à faire entrer dans la nomenclature comme dénominatifs distincts et indépendants de celui dont elles sont issues. Dans ces altérations plus ou moins régulières il faut voir, non des signes du dépérissement de la langue, mais plutôt des artifices qu'elle met énergiquement en œuvre pour parer à l'insuffisance de son fonds. Ainsi envisagée, la déformation vient prendre rang après la dérivation et la composition grammaticales, comme agent générateur et multiplicateur de nouvelles formes onomastiques.

Le raccourcissement a lieu de deux manières différentes, soit au commencement, soit à la fin du mot, c'est-à-dire, par aphérèse ou par apocope. Certains peuples recourent plus volontiers au premier mode d'abréviation, d'autres n'emploient guère que le second, et, si l'on se demande d'où provient cette diversité, on est amené à reconnaître qu'elle dépend de l'accentuation idiomatique. En général, la syllabe la plus éloignée de celle qui porte l'accent tonique est sacrifiée de préférence; ainsi, dans les idiomes d'origine germanique où l'accent se place sur la syllabe radicale ou sur le préfixe, l'abréviation s'accomplit par la chute des finales; dans certaines langues romanes, au contraire, le commencement du mot, manquant de l'appui de la voix réservée à l'une des dernières syllabes, se trouve frappé de suppression.

Il y a donc, entre le système d'accentuation d'une langue et le procédé qu'elle emploie pour mutiler les mots qui reviennent souvent dans le discours, une corrélation assez étroite pour que,

l'un des termes étant donné, on puisse, dans une certaine mesure, se faire une idée de ce que doit être l'autre. Une question se présente ici : pourqnoi le latin, qui a légué son accentuation au français, au provençal, à l'italien, ne nous offre-t-il pas, comme ces langues, une grande abondance de formes aphérésées?

Il faut admettre qu'étant exclusivement réservées aux usages familiers, ces formes n'ont pas été jugées dignes de figurer dans les œuvres littéraires, ni dans les titres d'un caractère grave ou officiel que l'antiquité nous a transmis. Ou bien, l'on doit supposer que la langue classique était encore trop voisine de cet état archaïque, où l'accent n'était pas confiné dans les limites que lui ont assignées les grammairiens. D'autre part, M. Dietrich, considérant comme impossible de prononcer des mots d'une certaine longuenr sans une alternance dans l'élévation et dans l'abaissement de la voix, *æquitâtis, inæquâlitâtem*, croit que, primitivement, il y avait un accent unique reposant sur la syllabe radicale ; que, plus tard, un accent secondaire se fit sentir sur l'une des trois dernières syllabes et finit par devenir prépondérant au point de paraître régner seul. Mais la lutte fut longue sans doute entre les deux accents, car elle dut se soutenir tant que le plus ancien, assez faible pour échapper à l'observation superficielle de grammairiens prévenus contre la notion de pluralité des syllabes accentuées, conserva une vitalité latente, mais réelle, aux syllabes initiales. Enfin un moment arriva où la destructiou de l'accent radical, consommée au profit de celui que nous appelons le toniqne, donna le signal de l'éclosion des formes aphérésées.

Quoi qu'il en soit, le latin se montre pauvre de cette espèce de mots. A part quelques cas isolés appartenant au vocabulaire proprement dit : *nos* pour *enos* du chant des frères Arvales, *sum* pour *esum*, etc., ainsi qu'un petit nombre de noms de lieu[1], ma mémoire ne me fournit, parmi les noms d'homme ou de femme, que

[1] Ces noms de lieu sont : *Gnatia* (*Egnatia*), leçon rendue certaine par les exigences métriques d'un vers d'Horace (*Sat.* lib. I, 5); *Teramna civitas* (*Interamna Civitas*), dans une inscription de Muratori, MCCCXCVII, 2; peut-être *Fidena* des Sabins, à comparer avec *Aufidena* des Samnites.

En faisant le tableau comparatif des formes modernes et des formes anciennes correspondantes d'un grand nombre de noms géographiques disséminés sur tout le pourtour du bassin méditerranéen, on reste frappé de la multiplieité des cas d'aphérèse que l'on rencontre et l'on ne peut se défendre de croire, qu'indépendamment des sources psychologiques, où tout système d'accentuation prend son origine, les causes climatologiques ne sont pas étrangères au phénomène grammatical dont nous parlons.

1° Gaule: — *Bayne* (*Nirbanium*), Duren (*Marcodurum*), Garges (*Bigargium*), Girac (*Igeracus*), Mandeure (*Epomanduodurum*), Thoisy (*Octasiacum*). Localités ou

Diodatus et *Deudata*, à comparer avec *Adeodatus* et *Adeodata* de quelques inscriptions [1] et peut-être *Mus* avec *Philomusus* (Orell. 6251) ; ajoutons que Capitolin appelle, sans doute par une plaisante antiphrase, *Misitheus*, le beau-père de Gordien III, dont le véritable nom, *Timesitheus*, est donné par le *titulus*, n° 5530, d'Orelli.

Je vais maintenant examiner quelques-uns des résultats les plus remarquables du raccourcissement des noms propres, en les rattachant au système d'accentuation particulier de chaque idiome, mais en faisant observer, dès à présent, que l'application de ce principe admet, suivant les circonstances, certains tempéraments dont il y a lieu de tenir compte.

En grec, l'aphérèse ne joue, comme en latin, qu'un rôle assez restreint; cela tient à ce que la majorité des noms propres est formée, par voie de composition, d'éléments dont la signification individuelle persiste encore et empêche leur dépérissement, malgré la longueur du mot; en voici cependant des exemples : Κλῆτος pour Ἀνάκλητος, dans saint Épiphane : Στασοῦλα, diminutif de Ἀναστασία ; Σταθάκης, diminutif de Εὐστάθιος. En revanche, le grec use très-librement du procédé de l'apocope, avec cette circonstance remarquable, que les diverses terminaisons supprimées sont uniformément remplacées par la finale ᾶς : Ἀλεξᾶς (Ἀλέξανδρος), Ἀντιπᾶς (Ἀντίπατρος), Ἀρτεμᾶς (Ἀρτεμίδωρος), Ζηνᾶς (Ζηνόδωρος), Κλεοπᾶς (Κλεόπατρος), Κλεοφᾶς (Κλεόφαντος), Λουκᾶς (Λουκανός), Μηνᾶς (Μηνόδωρος), Ὀλυμπᾶς (Ὀλυμπιόδωρος), Παρμενᾶς (Παρμενίδης ou Παρμενίσκος), Σιλᾶς (Σιλουανός).

Dans les langues celtiques modernes il existe une classe nom-

paroisses sous le patronage de saints : Saint-Lary (*Hilarius*), Saint-Madir (*Emeterius*), Saint-Madour (*Amator*), Sainte-Nitasse (*Anastasia*), Sainte-Noflèle (*Aunofledis*), Sainte-Pheime (*Euphemia*), Saint-Sernin (*Isserninus*), Saint-Spire (*Exuperius*), Saint-Vas (*Evasius*);

2° Péninsule Ibérique. — Lerida (*Ilerda*), Lisboa (*Olisippo*), Lohare (*Calagurris*), Lorca (*Ilorci*), Merida (*Emerita*), Zaragoza (*Cæsorea Augusto*);

3° Péninsule Italique. — Girgenti (*Agrigentum*), Gubbio (*Iguvium*), Mentana (*Nomentana civitas*), Mistretta (*Amestratus*), Teramo (*Interamna Cortium*), Terni (*Interamna Prætutiorum*);

4° Péninsule Turco-Hellénique et Iles. — Carnia (*Acarnania*), Filokia (*Amphilochia*), Nanfio (*Anaphe*), Pidavro (*Epidauros*), Polina (*Apollonia*), Ropo (*Oropos*), Saloniki (*Thessolonica*), Teaki (*Ithoco*);

5° Asie Mineure, Syrie, Iles. — Boli (*Hadrianopolis*), Dali (*Idalia*), Famieh (*Apamæa*), Konieh (*Iconium*), Rovad (*Arados*), Tortos (*Antarados*);

6° Afrique. — Bone (*Hippo Regius*), Djidjelli (*Igilgili*), Flissas (*Isaflenses*), Fradise (*Aphrodisium*), Haïdra (*ad Medera, Ammædara*), Mlilli (*Gemellæ*), Ténes (*Cartenna*), mont Tessala (*Astacilis mons*), Zâraoua (*Bezeros*).

[1] Muratori. MCDXL, 2; MDCCCLX, 3; CCCCXIX, 6; MDCCCXVI, 4.

breuse de noms formés par ce que j'appellerais l'*aphérèse médiate*, c'est-à-dire, celle qui s'observe sur les noms précédés des particules filiatives *ap*, *mac* (*filius*), O' (*nepos*). Ces préfixes jouent le rôle de véritables proclises, car ce sont eux qui, en se soudant à des noms d'hommes pour donner naissance à de nouvelles formes onomastiques, se laissent entamer par l'aphérèse après la perte de leur accent propre. C'est ainsi qu'on a en gallois : Bévan = ap Évan, fils de Jean ; Bowen = ap Owen, fils de Ouen ; Pówel = ap Hóvel, fils de Houël ; Pritchard = ap Richard ; Probert = ap Robert ; Pugh = ap Hugh, fils de Hugues ; en irlandais : Kean = mac Ean, fils de Jean ; Cody = mac Odo ; Keogh = mac Eochadhai ; Geoghegan = mac Eochagain ; Conroy = O'Mulcónry ; Lally = O'Mulálly. Quelque chose d'analogue a lieu en arabe pour les noms dans la composition desquels entre le mot *abou*, père : Boabdil = abou abd Allah, le père du serviteur de Dieu ; Bou-Maza = abou Maza, le père à la chèvre ; Bou-Nefeuss = abou Nefeuss, le père de l'inspiration, le thaumaturge, nom par lequel les Bédouins de Syrie désignent le Christ ; particularité intéressante que je tiens de M. Chodzko. Il y a encore aphérèse dans Smaïl pour Ismaïl, Brahim pour Ibrahim, Mourad pour Amourad, Hamdie pour Muhammedie. Ce sont, à proprement parler, des variantes facultatives de prononciation plutôt que des dénominatifs distincts, Ismaïl ou Smaïl, par exemple, étant toujours dans la bouche de l'interlocuteur le nom d'un même individu [1].

De toutes les langues d'origine germanique et très-vraisemblablement par l'ancienne influence de l'élément nordique sur l'anglo-saxon, l'anglais observe avec le plus de fidélité les règles de l'accentuation caractéristique de ces idiomes, et, concentrant sur la syllabe initiale toute la substance du mot, arrive à ce monosyllabisme synthétique [2] qui lui imprime un caractère parti-

[1] Il paraît en être de même dans d'autres idiomes de la famille sémitique, et dans des idiomes voisins ; ainsi, en hébreu, Aram (Genèse. 22, 21), et Ram (Job. 32, 2), désignent le même personnage ; même observation pour Jaziel (Chr. I, 15, 18), et Aziel (Chr. I, 15, 20) ; rapprochez encore Λάζαρος, des évangélistes Jean et Luc, et Ἐλεάζαρος, du Livre des Macchabées. — En phénicien, on pourrait citer Karthalon et Melbarthalon, Siembal et Manastabal, d'après Gesenius. — En copte : Chaël pour Michael. — En ancien égyptien : Men pour Amen ou Amon ; Ser-apis rapproché de Ousiré (*Osiris*).

Dans une autre langue du bassin méditerranéen, le basque, l'aphérèse est assez usitée ; on dit indifféremment Etchegaray et Chegaray (Maison-Haute) ; Etcheverry et Cheverry (Maison-Neuve) ; Eliçagaray et Lissagaray (Église-du-Haut).

J'ai tenu à rassembler ces divers exemples qui confirment utilement les considérations présentées dans une note précédente.

[2] Sans en analyser la cause, Camden avait déjà observé les faits : « Les noms

culier d'énergie. De là des formations apocopées comme Atts (Arthur), Ball (Baldwin), Cutts, Couts (Cuthbert), Edes (Edward), Gibb, Gibbs (Gilbert), Goad (Godard), Hal (Harry, Henry), Haynes (Ainulph), Tipple (Theobald), Watt, Watts (Walter), Will, Willis, Bill (William), Wimble (Wincbald).

Quant aux noms d'origine étrangère, introduits surtout par les clercs pendant le moyen âge, la nomenclature ne les adopte qu'après avoir violenté leur accentuation native, et les traite alors exactement comme les noms indigènes : A'braham (Ἀβραάμ), dimin. Abe [1], Mabbs, d'où Mabbot ; A'dam (Ἀδάμ), dimin. Ade [2], d'où Adye, Addison ; Báptist (Βαπτιστής), Bab ; Bártholomew (Βαρθολομαῖος), Batts, Bates ; Cécil, Cicely (Cæcilia), Cis ; Chrístian (Christiánus), Chris ; Clément (Cleméntius), Clem ; Dániel (Δανιήλ), Dan, Dann ; Déborah (Δεβώρα), Deb, Debby ; Gídeon (Γεδεών), Gyde, Giddy, Geddes ; Grégory (Gregórius), Gregg, Griggs ; Jéremiah (Ἱερεμίας), Jerry ; Láwrence (Lauréntius), Law, Larry ; Mátthew (Ματθαῖος), Mat, d'où Mátson, Mádison ; Nicolas (Νικόλαος), Nick [3], d'où Nickson, Nixon ; Sámuel (Σαμουήλ), Sam ; Sébastian (Sebastiánus), Sib ; Símeon (Σιμεών), Sim, d'où Simpson ; Théodore (Θεόδωρος), Tid, Tit ; Théophilus (Θεόφιλος), Taff ; Tímothy (Τιμόθεος), Tim ; Thómas (Θωμᾶς), Tom ; Vincent (Vincéntius), Vin ; Zácharias (Ζαχαρίας), Zack.

Les formes aphérésées sont rares et imputables sans doute à l'influence normande : Bess [4], Betsy (Élizabeth) ; Cole, Colet, Colson (Nicolas) ; Livy (Olivia) ; Sander, Sanders, Saunders (Alexander) ; Tony, Tonson, Tonkin (Anthony).

Il serait inexact de dire que le caprice seul préside à la création des abréviatifs, même de ceux qui appartiennent au parler enfantin ; dans ces écarts du langage, il est possible de discerner certains faits généraux, et d'en conclure de véritables règles

abrégés paraissent provenir du parler des mères avec leurs nourrissons, ou du langage tenu par les maîtres, par les pères, à leurs serviteurs ou à leurs jeunes fils ; et de même que le ton bref du commandement a donné lieu au vieil adage : *omnis herus servo monosyllabus ;* de même, on peut dire, *omnis servus hero monosyllabus*, par allusion à l'habitude qu'ont les maîtres de raccourcir les noms de leurs serviteurs. » (Remaines concerning Britaine, p. 102.)

[1] *Old Abe*, le vieux Abraham, ou comme on dirait en France, le père Abraham, est le nom populaire du président Abraham Lincoln.

[2] *Ade*, abréviatif de *Adam* est inusité aujourd'hui, mais se lit dans d'anciens textes, entre autres le Nonarum Rolls.

[3] *Old Nick*, désignation populaire du diable.

[4] *Brown Bess*, nom donné par les soldats au fusil de munition à canon *bruni*, dont l'infanterie anglaise fut armée sous le règne de la reine Élisabeth, encore populairement désignée : *Queen Bess.*

phonétiques. Ainsi, dans les formes apocopées, le *r* initial est remplacé soit par la dentale douce *d*, soit par l'aspirée *h*, ce qui donne lieu à deux séries d'abréviatifs : de Robert, *aliàs* Hobart, on tire, outre Rob, 1° Dobbs, Dobbie, d'où Dobbin, Dobbinson, Dobson; 2° Hobbs, Hoby, d'où Hoblin, Hobkin, Hobson; de Roger, 1° Rodge; 2° Hodge, Hodges, Hodgett, Hodgson, Hodgkins; de Richard, 1° Dick, Dickson, Dixon, Dickens; 2° Hitch, Hitchins, Hitchens, Hitchinson.

Le *m* initial est remplacé par la labiale forte *p*, et l'on obtient les curieuses métamorphoses de Martha, d'abord en Mat, puis en Pat, Patty; de Margaret, d'abord en Madge, Meg, puis en Padge, Page, Peg, Peggy; de Mary, d'abord en Moll, Molly, puis en Poll, Polly.

Les noms commençant par une voyelle se font invariablement, après l'apocope, précéder d'une consonne prosthétique, la nasale dentale *n* étant presque toujours préférée ; cependant il y a des exemples de *m* et de *t* prosthétiques : Abigaïl, Nab; Abraham, Mabbs; Ambrose, Nam; Ann, Nan et Nancy, auxquels on peut comparer le français Nanon, Nanette; Edward, Ned, Neddy, *aliàs* Ted, Teddy; Eleanor, Nal; Helen, Nel, Nelly; Humphrey (fr. Onfroy), Nump; Isaac, Nye, d'où Nykin; Isabel, Nib; Obadiah, Nobbs; Oliver, Noll, Nolls, Nolley, d'où Nolekin. Cet emploi de *n* prosthétique tient probablement à des causes physiologiques que je n'ai pas à examiner ici et dont l'anglais n'a pas le privilége exclusif, car ce fait se reproduit d'une manière analogue dans les noms modernes de quelques îles grecques comparés à leurs noms anciens : Negroponte pour Evripos; Nio pour Ios; Nakaria pour Icaria.

L'allemand et le hollandais, moins inflexibles que l'anglais vis-à-vis des noms d'importation étrangère, les acceptent avec leur accentuation propre. Aussi les cas d'aphérèse y sont-ils assez nombreux, contrairement à ce que la prononciation germanique peut faire supposer au premier abord : Andries (Ἀνδρέας), Dries; Antónius, Toon, Teunis; Augústus, Gustel; Christófer, Christóffel (Christophórus), Stoffel; Hierónymus, Onimus; Heléna, Leentje; Jacóbus, Kobus; Johánnes, Hans; Ignáz (Ignátius), Näzel; Joséphus, Seppel; Margareta, Margriet (Margarita), Griet, Grietje, Gretchen; Mattheus, Teeuw; Nicólas, Claus, Clauschen, Klaas; Sebastiaan, Bastiaan; Theodorus, Dorus; Theodora, Dora, Doortje. Quant aux noms d'origine germanique, la plupart formés de deux éléments qui apportent chacun son accent sur la radicale, il s'est établi, pour citer M. Benloew, une gradation entre ces accents, et l'individualité du mot se trouve exprimée par l'accent le plus

fort, c'est-à-dire par l'élément comportant l'idée dominante; de là des cas d'apocope : Fritz (Friederich), Heintz, Haindl (Heinrich), Reitz, Reitzel (Richard), et des cas d'aphérèse : Nante (Ferdinand), Truitje (Gertruida). La matière ayant été épuisée dans des traités spéciaux en Allemagne, je me borne à ces exemples qui suffisent pour démontrer la souplesse et la flexibilité du génie des langues germaniques.

J'arrive maintenant aux langues romanes, où la tendance à allonger les noms par des terminaisons diminutives ou augmentatives a eu pour premier effet de reporter l'accent tonique loin du radical, et, subsidiairement, de faciliter l'aphérèse des syllabes initiales, en vertu d'une certaine loi de compensation. Le latin paraît peu sujet à ce dernier genre d'accident, comme j'en ai déjà fait la remarque, malgré l'usage fréquent qu'il fait des formes allongées; il faut, en effet, descendre jusqu'au neuvième siècle pour en trouver un exemple en Gaule, *Nardulus*, diminutif du nom d'Éginhard [1].

Ces terminaisons méritent que nous leur accordions quelque attention à cause de la part décisive d'action qui leur reviendra plus tard dans la déformation des noms italiens, provençaux, français, dont elles ont facilité la décapitation.

Le suffixe sanscrit *–la–*, lat. *–lo–*, qu'on retrouve avec la signification diminutive chez tous les membres de la famille indo-celtique [2], se montre en latin dans les terminaisons bien connues *–olo–*, *–ulo–*, *–ello–*, *–illo–*, identiques au fond, car leur diversité apparente provient uniquement de la dernière lettre du thème auquel s'est attaché le suffixe.

Cette variété a été mise à profit pour exprimer les nuances différentes que peut prendre l'idée générale de diminutif. Il paraît, en effet, que les terminaisons *–olo–* et *–illo–* n'étaient pas complétement synonymes. A Rome, les femmes de condition *ingénue* n'eurent longtemps d'autre nom que celui de leur famille, en ligne paternelle : Lucretia, Claudia, Servilia, etc. Sous les premiers Césars, l'usage s'introduisit d'ajouter à leur *gentilice* un *cognomen* terminé en *illa*, auquel devait s'attacher une idée de

[1] Pertz, *Monum. German.*, t. II, p. 430.

[2] Dans l'impossibilité de désigner une famille de langues par une expression unique également applicable à chacune d'elles, on est convenu d'embrasser leur ensemble dans une locution à deux termes représentant les extrémités de la plus grande ligne que ces langues occupent géographiquement. C'est en conformité de ce principe que M. Renan a proposé de dire *langues syro-arabes* au lieu de *langues sémitiques*. J'emploie à dessein le mot *indo-celtiques* qu'il est désirable de substituer à *indo-germaniques*, ou à *indo-européennes*, locutions qui pèchent contre l'exactitude ou la précision.

distinction ou de noblesse, quand nous le voyons recevoir une sorte de consécration officielle dans les familles impériales ou patriciennes, probablement à la suite des honneurs divins que Caligula fit rendre à ses sœurs bien-aimées, sous les noms de Drusilla et de Livilla. Voici les autres de cette série remarquable : Domitilla, Dryantilla, Etruscilla, Fadilla, Flaccilla, Furnilla, Lucilla, Orestilla, Plautilla, Scantilla, Urgulanilla, toutes filles ou femmes d'empereurs. La terminaison *olus*, *ola*, très-fréquente dans les inscriptions funéraires de jeunes enfants, semble comporter plus de familiarité que *illa*, *illus*, et convenir surtout aux affections intimes de la famille : Luciola, Octaviola, Leucadiola, Oceanolus, Viventiolus, Maxentiolus, Herculaniolus, etc. Rendons cette distinction sensible par un autre exemple : dans les vers de Fulgence, *Sulpicilla* est une désignation admirative pour la poétesse Sulpicia, mais dans la bouche de Cicéron, *Tulliola* est l'affectueux diminutif par lequel un père appelle son enfant.

La terminaison *–ina*, qui en principe avait le sens d'appartenance, de propriété, fut considérée plus tard comme diminutive, et participa à la faveur dont la désinence *–illa* jouissait dans les grandes familles romaines : Agrippina, Constantina, Crispina, Faustina, Messalina, Plotina. Il est à croire que le surnom en *–illa*, comme diminutif, était plutôt celui que la femme avait reçu dès son enfance ; dans un âge plus avancé elle pouvait prendre le surnom en *–ina*, ou en *–anā*. Tous deux étaient, du reste, généralement dérivés du *nomen* ou du *cognomen* de l'un des ascendants. Les classes inférieures, partout et toujours portées aux usurpations nobiliaires, imitèrent bientôt cet usage et lui fit perdre son cachet de distinction.

Les noms terminés en *–io* (gén. *ionis*), tels que Cæsario, Hilario, Marcio, Servilio, M. Livius Secundio, Ælius Quartio, Albinius Felicio, sont de véritables diminutifs calqués sur les noms grecs en –ιων, et doivent être distingués des noms en *–o* (gén. *onis*) : Cato, Naso, Capito, Cicero, Nero.

La terminaison *–osus*, *–osa*, très-usitée dans les épitaphes de l'Afrique romaine, est un augmentatif : Geminius Primosus et Longania Primosa, Pomponius Bonosus et Julia Bonosa, Julia Urbanosa, Sittia Felissiosa, Calpurnia Luciosa, Crepercia Proculosa, Cæcilia Veneriosa, Bibia Geniosa ; Ælia Æliosa et Julia Juliosa, réduplicatifs ; Antonia Caritosa, formation mixte à thème grec et à suffixe latin. Un autre exemple curieux de la confusion grammaticale qui envahit ces deux langues, dans les siècles de la décadence, est celui des noms féminins latins en *–iana*, qui prennent les flexions de la troisième déclinaison grecque comme

si leur nominatif était en -ιανης; les inscriptions donnent les formes suivantes : Bibianete, Felicianete, Italianete, Julianeti, Pudentianeti, faites sur le modèle de Erotianetis, Eutychianetis. Les premières sont des hybrides latino-grecs, et inversement, les dernières sont des hybrides gréco-latins, comme les formes Erotiana, Eutychiana, dont elles dérivent.

J'aurai peu de chose à dire de la déformation des noms en espagnol ; on reconnatt facilement l'origine latine des terminaisons diminutives dans Figueroa, Murillo, Torrilla, Zorilla, Pezuela. Il en existe d'autres en *-ete*, *-ito*, qui correspondent à notre *-et* français : Topete, dim. de *topo*, taupe, comme torete, dim. de *toro*, taureau; Juanilo, dim. de Juan ; Panchito, dim. de Pancho par abréviation pour Francesco, comme en français Fanchon, Fanchette, pour Françoise ; Conchita, dim. de Concha, pour Concepcion. L'emploi de ces diminutifs allongés n'a pas beaucoup plus qu'en latin favorisé la décapitation des mots ; notez cependant Lóla, d'où Lólita, pour Dolóres; Pépe, d'où Pepita, pour José, et le diminutif très-curieux Cúca, pour Refúgio.

L'italien a une très-grande propension à former des dérivés au moyen des suffixes diminutifs, augmentatifs, péjoratifs, *olo*, *etto*, *otto*, *ino*, *one*, *esco*, *isco*, *asco*, *accio*, *iccio*, *uccio*, etc. On peut dire que presque toutes les parties du discours sont des thèmes aptes à ce genre de dérivation. Les noms mêmes des objets de la vénération religieuse n'en sont pas exempts, et il n'est pas plus irrévérencieux de dire San Carlino, San Ciprianino en parlant des bienheureux San Carlo, San Cipriano, que d'invoquer la Vierge sous l'appellation de Madonina. En même temps, l'aphérèse joue un très-grand rôle dans la nomenclature : Berto (Roberto) ; Brando, Brandino (Aldobrando, Aldobrandino) ; Cecco, Cecchino (Francesco); Cencio (Vincenzo) ; Cola (Nicola) ; Crezia, Crezina (Lucrezia); Fanucci (Steffano) ; Gigi (Luigi) ; Lilla (Camilla); Lippo (Filippo); Manzini, Manzoni (*manza*, pour *amanza*, amante); Masino, Masaccio (Tommaso), et aussi Masaniello, pour Tommas' Aniello; Morosini (amoroso); Nanna (Giovanna); Nardi, Nardino (Bernardo); Poldino (Leopoldo) ; Pucci, Puccino (Vespucci, Vespuccino, de *vespa*, guêpe); Renzo, Rienzi (Lorenzo); Sandro (Alessandro) ; Sunta (Assunta); Tolomeo, et Meo (Bartolomeo); Vanna, Vannina (Giovanna), Vanucci (Giovanno).

Le français aime aussi à allonger les noms par une foule de suffixes, semblables pour la plupart à ceux de la langue italienne; dans le midi de la France, c'est-à-dire dans les départements formés de l'ancienne Gascogne, du Languedoc, de la Provence, on fait journellement encore avec les noms de famille des dimi-

nutifs et des féminins qu'on emploie comme noms *personnels*, mais aptes à devenir noms *familiaux* à leur tour. En principe, le fils aîné porte le nom de famille, mais en diminutif, la fille aînée le porte aussi avec désinence féminine ; les autres membres sont désignés par leurs prénoms et généralement par un sobriquet : Bernard, pronocé Bernat, fait Bernadou pour le fils aîné et Bernadotto pour la fille aînée ; de même, Paul, Paulou, Paulotte ; Souquet, Souquétou, Souquétotte ; Baquier, Baquiérou, Baquiérotte ; Mailhès, Mailhérou, Mailherotte ; Pressac, Pressacou, Pressaquette ; Arzac, Arzaccu, Arzaquette. Dans la famille du poëte Mistral, son père s'appelait Mistrau, son frère aîné Mistralet, et sa sœur aîné Mistraleto [1].

Il est aussi dans les usages populaires d'une foule de localités de désigner une femme, mariée ou veuve, par le nom familial de son mari avec la désinence féminine, en le faisant précéder de l'article *la*. Le cas se présente souvent dans les livres de la Taille de Paris, pour 1292 et pour 1313. Le procès récent d'Aix nous apprend que l'une des accusées, la veuve Fanny Lambert, était dite *la Lamberte*. On comprend d'après cela comment tant de noms de famille ont la désinence féminine, et reproduisent soit un nom *personnel* (prénom) de femme, soit un nom *familial* féminisé ; ce sont en général des *métronymiques*, qui indiquent que leur premier auteur connu était un enfant illégitime, n'ayant d'autre nom à transmettre à sa race que celui de sa mère ; exemples : Barbe, Nicole, Luce, Blanche, Jeanne, Susane, Bernadotte, Lassimonne (=la Simonne), Lamartine (=la Martine), Lablanche, Ladoucette, Larousse, etc., etc.

Quelques mots maintenant sur nos principaux suffixes.

Le diminutif *et* (ital. *etto*, esp. *ete*, *ito*) prend en Lorraine la prononciation *at* : Theiriat, Thiriat, comme Thiriet, petit Thierry ; Symonat, Moniatte, abréviation de Simonette ; Crépatte, fém. de Crépet. Ce suffixe paraît avoir quelquefois *it* pour variante dans le Midi : Rémondit, Reymondit (cfr. Rémondet, Rémondat) ; Boucherit (cfr. Boucheret, Boucherat), Rigodit. La facture toute française du thème nominal de ces exemples m'empêche de les considérer comme des noms italiens en *i* francisés par un *t* paragogique ; je suppose plutôt que, grâce au patois catalan parlé en Roussillon, le suffixe *it* est identique avec l'esp. *ito*, équivalent de *ete*. Comparez encore Guillemette et Guillemitte, Théodoret et saint Théodorit, Agapet et saint Agapit.

[1] En provençal, la désinence féminine *o* est atone : Mistraléto. Je dois quelques-uns de ces renseignements à une obligeante communication de M. Paul Meyer.

Le suffixe *ot*, d'un emploi général dans toutes les provinces, devient *od*, *oud* en Francbe-Comté et en Suisse : Thévenod (Thévenot); Marthinod (Martinot); Guiod (Guiot); Berthod, Berthoud (Berthot).

Le suffixc *eux*, *oux* a le scns augmentatif lorsqu'il répond au lat. *osus* : Lamouroux, Lamoureux, Vigouroux, Vigoureux; mais il a le sens diminutif quand il est mis pour *al*, *eau*, *el*, *ol* : Tabouroux et Taboureau ; Journeux et Journeaux ; [Ber]Nardeux et Bernardel; Perreux, Perroux, Peyroux et Pérol, Perrol, Perou (petit Pierre); Rossigneux et Rossignol. *Oux* est aussi la modification habituelle de l'allem. *olf*, *ulf* : Arnoux = Arnolphe; Roux = Raoul, Radulf, comme Châteauroux = Castellum Radulfi; Marconx = Marculfus.

Ard et *art*, sont des augmentatifs d'origine germanique : Pierrard, Philippart, Colard, Charlard, Jacquard, Denizart. Dans le midi le suffixe allemand *art* devient *at* : Evrat (Evrard), Bénat (Bénard), Bernat (Bernard); quelquefois il se transforme en *aud*, *ault* : Fontevrault = Fontem Ebrardi. Pour le passage de *ar* à *au*, comparez Arverni et Auvergne, hariberga en v. b. a. et auberge.

Ault, *aud* est un péjoratif (allem. *ald*, *oald*) : Cataud, de Catherine; Perrault, de Pierre.

And, *ant*, *an*, que je signale dans Jacquand, Michelant, Denyan, Mathian, me paraît également un emprunt fait à l'allemand où il a une origine participiale, d'après Grimm. Quoi qu'il en soit, il comporte le sens augmentatif.

Lcs péjoratifs sont : *ache*, *ace*, *asse* (lat. *accus*, it. *accio*); *iche*, *isse*, *ique*, *aque* (lat. *iceus*, it. *iccio*); *oche* (lat. *oceus*, it. *occio*); *uche*, *ouche*, *uque*, *ouque*, *usse* (lat. *uceus*, it. *uccio*); *ail*, *ill*, *elll*, *ouill* (lat. *acul–*, *icul*, *ucul–*); *esq*, *èche* (lat. *isc–*, it. *esc*); *astre*, *âtre* (ital. *aster*). D'origine latine on a encore le diminutif *in* et l'augmentatif *on*. Par la combinaison de ces suffixes entre eux, on forme des séries d'innombrablcs diminutifs et sous-diminutifs à divers degrés : *ochau*, fréquent en Beauce; *ichon*, en Berry; *ignon*, pour *inon*, en Lorraine; *iquet*, pour *ichet*, en Champagne. Exemples : Millochau, Maillochon (dimin. de Maillot), Fanchouquet (dim. de Fanchon), Robiquet (dim. de Robert), Périchet (dim. de Pierre), Faurichon (dim. de Faure), Collignon (dim. de Collin), Méquignon (dim. de Méchin), Bernachot (dim. de Bernard), Gautruche (dim. de Gautier), Gauduchon, Gaudissart (dim. de Godefroid), Patouillet, Tribouillard, Matouillot, Charlochet, Janisson, Pérussot, Peyresc, Peyroudon, Peyrugues (dim. de Mathieu, de Charles, de Jean, de Pierre), Roblastre (péjor. de Robert).

L'affaiblissement d'une voyelle en *e* muet dénature souvent les

suffixes composés *inon*, *inet*, *inot*, *onon*, *onet*, *onot*, *oneau*, qui deviennent *enon*, *enet*, *enot*, *eneau*. Comparez en effet Martinet et Martenet, Hugonin et Huguenin, Moisson et Moissenet. De même *issin*, *isson* s'assourdissent en *essin*, *esson*, et perdent même complétement la voyelle muette; Perissin, Persin; Pierreson, Pierson, Person, dim. de Pierre, Perissin étant pour Perichin, Perrechin, comme Baudesson est pour Baudichon. La disparition de la muette explique l'identité de Garnot et de Garinot, de Blin et de Belin, de Vautrin et de Gauterin, de Plisson et de Pélisson, On n'éprouvera donc aucune difficulté à déterminer l'origine de la série suivante : Perchaud, Pergaud, Perlet, Perlot, Pernelle, Pernet, Pernin, Pernon, Pernot, Pernotte, Pirard, Piret, Pirodon, Piron, Pirotte, Prat, Prechin, Pretet, Pretot, Prigaud, Prignon, Priguet, Prodel, Pron, Prot, Prin, Protche (pour Proche, en faisant sentir le *t* devant *ch*, comp. Mitchel et Michel), Protain, Protat, Proteau, Proth, Protin, Protte, Proudon, Prugue, Purson ; s'il restait un doute, il suffirait de confronter cette liste avec celle-ci : Périchot, Périgaud, Perrel, Perrin, Périn, Perin, Perinet, Péronnet, Peyrat, Perrechin, Perkin, Pérard, Peron, Perret, Perrot, Perrottin, Perrotte, Perod, Perodeau, Perodon, Pérignon, Perriquet, Pierrugue, Pérussot et tant d'autres dérivés de Pierre, dont le dénombrement serait fastidieux.

Il me reste à expliquer les terminaisons *ereau*, *erel*, *erin*, *eron*, *erot*, quelquefois *irel*, *iron*, *irot*. Elles résultent de la combinaison des suffixes diminutifs *el*, *in*, *on*, *ot*, avec le suffixe *ier* (lat. *arius*), v. fr. *er*, prov. *eir*, *eyr*, *air*, *ayr*, qui a un sens fréquentatif, par exemple, dans des noms d'agents, d'instruments : de Berger, on forme Bergeret et Bergeron; de Chevalier, anciennement chevaler, Chevaleret et Chevalerot ; de Chaper (fabricant de chapes), Chaperon et Chapiron, ainsi que Capperon, Capron ; de Clapier, Clapeyron; de Sellier, Selleron, Sellerin. L'assemblage des deux suffixes a fini lui-même par être considéré comme un suffixe diminutif, en se confondant avec les terminaisons diminutives des noms germaniques terminés en *ier*, Gauthier, Gautheret, Gautherot, Gautheron; Bertier, Bertereau, Bert(e)ron, et l'on n'a pas hésité à faire Jeanneret, Jeanneraz, de Jean, et Dameron, Damiron, comme dameret de dame, comme poëtereau de poëte, et laideron de laide. Les suffixes *eret*, *erot*, *eron*, ainsi constitués, acquièrent une nouvelle consistance par la prononciation *oret*, *oreau* : comparez Jeannoret à Jeanneret, Guilloret à Guilleret, Guillerot, comme Margory à Marguery.

Un procédé de déformation assez familier dans notre nomenclature consiste à apocoper un nom, en substituant à la finale

supprimée une terminaison française, la partie initiale conservée étant arbitrairement considérée comme un radical. Ainsi de Robert, Lambert, on a fait Rob-in, Rob-elot, Rob-elin, Lamb-in, Lamb-elin, comme si Rob, Lamb étaient des radicaux; or on sait que Robert = Hruod-beraht, Lambert = Lant-beraht.

De même, Baudoin fait Baudot, Baudat, Baudeloche, Baudeloque, Baudelot, Baudin, Baudot; Thiébaut, Thiéblin et Thiéblot; Guillaume, Guillot; Godefroy, Godet, Godillot; Gosselin, Gauslin, fait Gosset, Gossin, Gaussin; Nicolas, Nicolet, Nicolin, Niquet, Nichette; Michel, Michon; Bartholomé, Bartholet; Catherine, Catin, Catinette, Catinat, Cataud; Marguerite, Margot, Margotin, Margat; Lucas, Lucot, Luquet, Luquin; Thomas ou Thoumas, Thoumin; Suzanne, Suzet, Suzon, etc., etc. J'ajoute, à titre de curiosité, le résultat de l'altération subie par le nom Frédéric, dont l'abréviatif Fédryc, Ferry, Frick, produit les dérivés Fricaud. Fricot, Frichot, Frécot, Fréchot, Fréchon, Friquet et Friquegnon.

Nous venons de voir avec quelle facilité la nomenclature française forme des diminutifs et des sous-diminutifs; l'aptitude de la langue à les aphéréser n'est pas moins remarquable. Mais on comprend de suite de quels écueils sont alors entourées les recherches étymologiques. Lorsqu'on veut remonter de la forme mutilée à la forme complète, il arrive souvent de deux choses l'une : ou bien, la partie décapitée ne laissant aucune trace de son existence, la restitution est impossible, faute de preuves historiques; ou bien, différentes solutions, plus ou moins plausibles, se présentent à l'esprit; le choix est alors d'autant plus embarrassant que leur nombre est plus considérable; en sorte que, si cette multiplicité a l'avantage de rendre plus probable le principe des conjectures, prises dans leur ensemble, elle est en revanche très-incommode pour déterminer une solution défini tive.

C'est ainsi que Renaudeau et Arnaudeau ont sur Naudeau des prétentions égales entre lesquelles il est difficile de se prononcer, et que la paternité de Binet est assez équivoque, soit qu'on fasse venir ce mot de Robinet, soit qu'on préfère Lambinet, ou toute autre forme analogue. C'est donc avec certaines réserves, et presque sous bénéfice d'inventaire, que je présente une liste de noms dont l'origine me paraît due à l'emploi de l'aphérèse. Si longue qu'elle soit, cette liste pourrait être encore considérablement augmentée; mais j'ai dû me résigner à omettre encore plus de formes que je n'en ai indiquées, un travail complet sur cette matière ne pouvant être mené à bonne fin qu'à la

condition d'avoir sous les yeux le catalogue entier des noms français [1].

Je termine ces considérations par une remarque relative à l'époque où les formes aphérésées apparaissent, je ne dis pas pour la première fois, mais en proportions notables. Il y a tout lieu de croire que ce fut dans le commencement du quatorzième siècle, au moment où l'usage du nom de famille, déjà général, n'était pas encore universel en France. C'est ce dont on s'assure en parcourant les livres de la Taille de Paris, pour les années 1292 [2] et 1313 [3]. On sait que ce sont des rôles où le nom, la profession et la cote de chacun des contribuables de la cité sont inscrits en détail. Or on reconnaît que, sur ces 20,000 bourgeois, un très-petit nombre, à peine 100, portent des noms diminutifs, tels que Androuet, Gervesot, et que les formes aphérésées, encore plus rares, se décomptent par unités. On est donc fondé à croire que ces formes si abondantes dans la nomenclature contemporaine de nos Parisiens, telle qu'elle est donnée par le grand Annuaire du commerce, que ces formes, dis-je, étaient presque inconnues à leurs ancêtres de 1292-1313, et doivent, par conséquent, être postérieures à cette dernière date.

CATALOGUE DE NOMS *DÉFORMÉS.*

FORMES APHÉRÉSÉES.	FORMES NORMALES CORRESPONDANTES.
Bastian, Bastien, Bastient.	Sébastien.
Belin, Blet, Bleton, Belin, Belon, Belot, Blain, Blineau, Blot.	Lamblin, Lamblot, Lembelin; Robelet, Robelin, Robelot, Roblin, Roblot.
Bichat, Bichet, Bichon, Bicbot.	Robichon, Robicbet.
Billard, Billat, Billet, Billot.	Robillard, Robillot; Rebillot; Rabillot.
Billon.	Barbillon; Rabillon.
Bin, Binaud, Binard, Bineau, Binet, Bineteau, Binoche, Binon, Binot.	Aubin, Aubineau, Aubinet; Corbin, Corbineau; Babin, Babinet; Lambin, Lambinet; Lubin, Lubineau; Robin, Robineau, Robinet, Robinot; Rabineau.

[1] Il serait très-désirable que ce Catalogue fût dressé; mais l'entreprise est au-dessus des forces d'un simple particulier; seule, l'administration centrale pourrait mettre à exécution le projet d'un *Onomasticum* français, dont les principaux éléments existent dans les tableaux du tirage pour le recrutement, dressés annuellement dans tous les cantons de l'empire.

[2] Publié par Géraud.

[3] Publié par Buchon, à la suite de la Chronique métrique de Godefroid de Paris.

Bion.	Rabion ; Robion.
Biot, Biet.	Barbiot ; Rabiot, Rabiet.
Bizet, Bizot.	Barbe, Barbizet.
Botte, Botteau, Boteau, Botot, Botlin.	Barbot, Barbotte, Barboteau, Barbotin ; Rabot, Rabotin.
Braham, Bram, Brame, Bramant.	Abraham, Abram.
Briel, Brillat, Brillet, Brillon.	Gabriel.
Bry, Briet, Briou, Briot, Briotel, Briotet, Briottet.	Aubry, Aubriet, Aubrion, Aubriot.
Brois, Broisat.	Ambroise, Ambrois.
Cassard, Casse, Casset, Cassin, Cassou.	Lucas, Lucassin, Lucassen, Lucassou.
Celard, Celin, Celis, Cellot.	Marcel, Marcelin, Marcellin, Marcellis, Marcellot.
Challier, Chelin, Chellet, Chelu, Chély.	Bachelier, Bachallier, Bachelet, Bachelin, Bachelart ; Michel, Micheli, Michelet, Michelin.
Chardin, Chardon, Chardot.	Richard, Richardet, Richardin, Richardot.
Chereau, Cheret, Cheron, Cheronnet, Cherot.	Boucher, Bouchereau, Boucheret, Boucheron ; Porcher, Porcheron, Porcherot ; Vacher, Vacheron, Vacherot ; Tascher, Taschereau, Tachereau, Tacheron.
Chouquet.	Fanchouquet, dim. de Fanchon.
Cobu, Kobus.	Jacobus (holl.).
Colas, Colasseau, Colasson.	Nicolas.
Colard, Colliard, Colardot.	Nicolardot.
Col, Colet, Colin, Colinet, Colnet, Colineau, Colinard, Colinot, Collette, Collinet, Collichon, Collignon, Collot.	Nicol, Nicolet, Nicolaud, Nicolin.
Conneau, Connier, Connerat.	Braconnier, Braconnot ; Fauconneau Fauconnet, Fauconnier ; Franconnet.
Cot, Cotte, Cotin.	Jacot, Jaquot, Jacotot, Jacottet ; Lucot, Lucotte.
Dard.	Édard ; Godard ; Médard.
Delle, Delin, Deline, Delinon, Delun.	Adèle, Adelin, Adeline, Adelon ; Bourdel, Bourdelou ; Madelin, Madelon.
Denet, Denon, Denot.	Adon, Adenet, Adenot.
Dillat, Dillon.	Bondillon ; Bourdillat, Bourdille, Bourdillon ; Godillon.
Dinet, Dinochau.	Baud, Baudin, Baudinet, Baudinaut, Boudinet, Boudinot ; Godin, Godineau.
Dion, Diot.	Didion, Didiot ; Baudiot.
Divot.	Gaudiveau ; Tardiveau.
Doffe.	Adolphe ; Rodolphe.
Doin, Doineau, Doisneau.	Ardouin, Ardoin, Hardouin ; Audoin ; Baudoin.

Douard, Dolre.	Audouard, Audoire, Haudouard; Édouard.
Doux, Dousse, Doucet, Douy, Douyau, Douix, Douit, Doyer.	Audoux, Audoncet, Audonsset, Audouy, Audoyer.
Dreue, Drez, Drevet, Drevon, Drieu, Drieux, Drillat, Drillon, Drion, Driou, Drivon, Drot, Drouet, Drouot, Drouhot, Drouin, Drouhin, Drouyn, Drouineau, Druot, Drouelle.	André, Andres, Andreu, Andrieu, Andrieux, Andréau, Andrau, Andral, Andrevetan, Andruétan, Andruette, Andriveau, Andrivon, Andrillat, Andriot, Androt, Andron, Androuin.
Facius, Faese (holl.).	Bonifacius, Bonifaes.
Fan, Fanet, Fanon.	Stephan.
Filard, Filon, Filoz, Filoque, Filon.	Théophile; voyez *Philoche*.
Fonce, Foncin, Fons.	Alphonse, Anfonce.
Gatte, Guette.	Agathe, Aguette.
Gelle, Gelon, Gelot, Gel, Gely, Gelly, Gélis, Gellis.	Angèle, Angelot, Angelus, Angely, Angelis.
Gignon, Guignon, Gugnon.	Bourgignon, Bourgnignon, Bergognon.
Glorian, Glorion, Glory.	Magloire.
Gorand, Guerrand, Jorand.	Anguerrand, Anjorrant.
Goret, Gorin, Goriot, Gory.	Grégoire, Grégory.
Gon, Got, Guet, Goneau, Gonot, Gonnot, Gonod, Gounod, Gonet, Gonnet, Gooin, Guenean, Gueuot, Gueny, Guenyot, Guenaut, Guenet, Guenat, Guenon.	Hugon, Hugonneau, Hugoneau, Hugonin, Huguenet, Huguenin, Hugueny, Huguet, Hugot; Ragon, Ragoneau, Ragueneau, Ragot.
Guéritte, Guériteau, Guériot, Guéride.	Marguerite, Marguerit, Margueritat.
Guillier.	Marguillier.
Gouen, Guinet, Guinot.	Bégouen, Béguin, Béguinet; Raiguinot; Roguin; Mauguin.
Gusse, Guste, Gustine.	Auguste, Augustine.
Hippeau.	Philippe, Phelipeau, Phelippeaux, Philipeaux, Philippeau, Phalipau.
Liard, Liasse[1], Liot.	Élie, Éliard, Elias, Éliot.
Lizon, Lizot.	Élise; Phélizon, Phélizot (d. de *Félix?*).
Linard, Linet.	Colin, Colinard, Colinet.
Livet.	Salivet; Jolivet; Olivet.
Lot, Lotte, Lottin.	Charlot, Charlotte.
Mancet.	Clément, Clémencet, Clémençon.
Manche, Menche.	Dimanche (*Dominicus*).
Manget.	Demange, Domange, Domanget, Domenget.
Manuel, Manoel.	Emmanuel.
Mas, Masse, Masset, Massin, Massat, Masseau, Massol, Masson, Massonnat, Massouet, Massinet, Massenet, Massenot, Masseuat, Massy, Massu, Massus.	Thomas, Thomasse, Thomasset, Thomassin, Thomassu, Thomassy.

[1] Un agent d'affaires, à Vincennes, porte ce nom fatidique. *Nomen, omen.*

Maudet.	Grimaud, Grimaudet.
Maury.	Amaury.
Merat, Méret, Mérot, Miret, Miron, Mirot.	Chamier, Chamerot; Chaumier, Chaumeron; Dameron, Damiron.
Miet, Mion, Mionnet, Miot.	Ami, Amy, Amiet, Amiot, Amyot; Lamiot; Frémy, Frémiet; Remi, Remion, Remiot.
Miergue, Mirguet.	Domergue, Doumergue.
Minet, Menet, Minot, Mignet, Mignot, Migniod.	Guillemin, Guilleminet, Guilleminot, Guillemenot; Jacquemin, Jacqueminet, Jacqueminot; Jamin, Jaminet; Frémin, Frémineau, Fréminet.
Miral, Mirault, Miraux.	Lamiral, Lamirault.
Monet, Monnet, Monniatte, Monin, Monot, Monnot, Moood, Moniot, Monniot, Monard, Mounard, Mouny, Mony, Moniolle, Monniolle.	Simon, Simonat, Simonet, Simonnet, Simonin, Sémonin, Simoneau, Simounean, Simooel, Simonot, Simounot, Simony; Chamont, Chamonard; Chaumont, Chaumonet, Chaumonot.
Mondet, Mondon, Mondot, Mondain, Mondini, Mondenat.	Rémond, Rémondat, Rémondet, Rémondin, Rémondit.
Mottet, Mottin.	Guillemot; Villemot.
Mourette, Moureux.	Damourette, Amouroux, Lamonreux.
Mozin, Mouzin.	Limozin, Limouzin.
Muel, Melon (en Suisse).	Samuel, Samelon.
Nacquard, Nachet, Naquet, Nachon.	Bernachot; Tournachon; Minachon.
Nardin, Nardeux, Nardon [1].	Bernard, Bernardel, Bernardet, Bernardin, Bernardon; Bonnard, Bonnardel, Bonnardet, Bonnardot; Renard, Renardeux.
Naud, Naudé, Nandeau, Nandet, Naudin, Naudinat, Naudenot, Naudot, Nodin, Nodot.	Arnaud, Arnandeau; Renaud, Renaudeau, Renaudin, Renandot, Renodot.
Nel, Néel, Niel, Nilo.	Daniel, Danel, Danneel, Danilo, Daniélou.
Nélaton.	Arnol, Arnolet, * Arnelat.
Nisson.	Genisson; Janisson.
Nivet.	Canivet; Ganivet.
Nys, Nyzon, Nizon, Nisard, Nyon, Niochau, Nyot.	Denis, Denys, Denisard, Denizart, Deniset, Denyson, Denyan, Denyot.
Noret, Norin, Noura, Nonrado.	Honoré, Honnorat, Honoret, Honorine.
Notte, Nottelle, Nottelet, Notin, Nottin.	Garnot, Garnotin, Garnotel; Hanot, Hanoteau, comme Jeannot, Jeanotean.

[1] Dans l'Annuaire de l'artillerie pour 1867, un officier quitte son nom familial de Bernardon pour prendre celui de Nardon.

Phili, Phily, Philoche.	Théophile.
Pillet, Pillon, Pillot.	Goupil, Gonpillon ; Papillon, Papillet; Rampillon.
Pin, Pinard, Pineau, Pinel, Pinot, Pinoteau.	Chopin, Chopinet; Grapin, Grapinel; Lopin, Lopinot ; Poupin, Poupinel; Taupin, Taupinard; Rapin, Rapineau ; Crépin.
Poli, Polite, Plé et Plet (en Berry).	Hippolyte, Hypolite.
Pold.	Léopold.
Ponneau, Ponnelle, Ponnet.	Chapon, Chaponnet; Philipon, Philiponet; Tapon, Taponnet; Tamponnet; Rampon, Ramponneau.
Pronnier.	Cappronnier.
Quellard, Qnelin, Quillet, Quillot. Quin, Quinat, Quinet, Quinette, Qninot, Quineau, Quignon, Quet.	Jacquel, Jacquelin, Jaquelin, Jacquillat, Jacqnillet, Jacquin, Jaquin, Jacquinet, Jacquinot, Jacquet; Miquet (picard pour Michet); Luquet; Paquet, Paquot, Paquin, Paquignon.
Quétil.	Anquetil; Turqnetil.
Radet.	Conrad, Conradin.
Randal, Randin, Randon.	Durand, Durandal, Durandelle, Durantin, Duranton, Duranteau.
Rion, Riotte, Riottot, Riol.	Henri, Henrion, Henrionnat; Marion, Mariotte, Marioton, Mariol.
Risse, Rizet.	Paris, Parisse, Pariset, Parizot; Maurice, Maurize, Maurisset.
Richet, Riqnet, Richon, Richot, Ricaut, Ricot, Rigaud, Rigaut, Rigot, Rignon.	Pierre, Perrichet, Perriqnet, Perrichon, Périchot, Perrigaut, Péricand, Périgaud, Périgot, Pergod, Perrin, Perrinon, Perrignon.
Rochat, Rochet, Rochon.	Perrocha, Perrochel, Perrochet, Perrochon.
Rodde, Rode, Rodet, Rodel, Rodin, Rodot, Rotin.	Perrot, Perrod, Pérotte, Pérodeau Perrodon, Pérottin, Perrotin; Girod, Girode, Girodin, Giraudon.
Ronel, Ronneau, Ronot.	Peyronnet, Péronnet, Pironnet, Péronneaux.
Ruchet, Ruchon, Ruehot.	Perrnchon, Perruchot.
Sandre, Sandras, Sandré, Sandrin.	Alexandre.
Senet, Senot.	Chausson, Chansseuot; Hnsson, Hussenet, Hussenot; Masson, Massenet, Massenot.
Sinet, Sinot.	Massinet, Massinot.
Sonnet.	Massonnet; Pinson, Pinsonnat.
Signol.	Rossignol.
Stachlnas, Stassin, Stassard, Tassin.	Eustache, Eustace, Huitace [1], Ytasse.

[1] Taille de Paris, 1292.

Stofflet.	Christopher, Christofle, Christoffel, Christophe.
Storelle, Sturel.	Pastourel, Patsurel.
Tachet, Taehon, Tachy.	Eustaehe.
Tantin.	Constant, Constantin.
Tellot.	Martel, Martelot, Martellet.
Thiénot, Thévenot, Thévenod, Thenvenot, Thénard, Thiénard, Thénard, Thévenard, Thévenet, Thouvenel, Thévenin, Thévenon.	Étienne, Étiennot, Estienne, Estève, Estébenet, Stévenard, Stiévenard, Étévenon, Étévenot, Stef.
Theret, Theron, Thiron, Theroude.	Matheret, Matheron, Mathiron, Mat[he]rod ; Gauthier, Gautheret, Gantheron.
Thien, This, Thisse, Thiesson, Theissen, Thiollet, Thiveau, Thivolet, Thivelet.	Christian, Chrétien ; Mathian (Matthieu), Mathis, Matisse, Mathiessen, Mathioly, Mathivon, Matifat.
Thézard.	Balthazar, Balthazard.
inel, Tinot, Thinet, Tinot, Thinot, Ténot, Tenot.	Martin, Martineau, Martinel, Martinet, Martenet, Martinot, Martenot.
Thureau, Thurot, Thuriot, Turin.	Mathurel, Mathurin, Maturin.
Tholomié, Tholomier, Tollard, Tollet, Tollot.	Bartholomé (Barthélemy), Berthelomier, Bartole, Barthelet, Berthelot, Berthollet.
Tisto, Tistoun, Tissot.	Baptiste, Baptisto, Baptistoun, Batisson, Bâtisse.
Toinard, Toinat, Toinet, Thoinot, Toinon, Tonnel, Thonet, Tonnet, Ton, Tony, Tonny, Touny.	Antoine, Anthoine, Antoni.
Toche, Toché, Tochon.	Patoche.
Truehon, Truehot, Truchy.	Petruche, comp. Petrucci.
Trochin, Trochard, Trochon, Trochu.	* Petroche (d'où Perroche, Péroche), * Petrochon (d'où Perrochon).
Venard, Venet, Viennet, Venel, Vennin, Venot, Viénot.	Thévenard, Thévenet, Thouvenel, Thouvenin, Thévenin, Thévenot, Thonvenot, Touvenot.
Verset, Versot.	Convers [1], Converset.
Vesque, Vesco.	Lévesque, Lévéquan.
Vestris.	Silvestre, Silvestri.
Vinet.	Chauvin, Chauvinet ; Jovin, Jonvin, Jovinet.

[1] On désignait sous le nom de *convers*, les Juifs et les Mahométans convertis ; *converses*, les filles repenties. La forme *convert*, contraire à l'étymologie latine (*conversus*), est assurée par un texte ; le Livre de la Taille pour 1292, mentionne *Michiel le Convert*.

R. M.

TABLE DES PRINCIPAUX NOMS

EXPLIQUÉS OU CITÉS.

Abuudautius, 31.
Almadea, 28.
Amuatius, 4.
Astier, 37.
Beauvis, 18.
Bernadotte, 50.
Bouememorius, 26.
Bonevonte, 17.
Bouiface, 17.
Bouifatisus, 25.
Bou-uefeuss, 44.
Brillat, 55.
Calopodius, 28.
Catinat, 53.
Cheverry, 44.
Collatia, 4.
Concba, 49.
Crépatte, 50.
Couts, 45.
Cuca, 49.
Dieulafait, 38.
Dieuleveut, 38.
Dieutegard, 38.
Dodat, 38.
Domauge, 37.
Dondey, 38.
Dorus, 46.
Ellul, 29.
Ésope, 18.
Fanchouquet, 51.
Flourens, 38.
Fricot, 53.
Friquegnou, 53.
Fulgentius, 35.
Gautruche, 51.
Godet, 53.
Godillot, 53.
Gounod, 56.
Gozlau, 39.
Gueuon, 56.
Guignon, 56.
Horatius, 5.
Ignatius, 5.
Jacquand, 51.
Jauuaritas, 32.
Jaouarius, 28.
Jonan de u, 39.
Kobus, 46.
Liasse, 56.
Lola, 49.
Masauiello, 49.
Massin, 56.
Melon, 57.
Misitheus, 43.
Mouet, 57.
Nardeux, 51.
Nardulus, 47.
Ocrisia, 7.
Ombredane, 38.
Ondedieu, 38.
Ouimus, 46.
Pédedieu, 39.
Perchiu, 52.
Peyredieu, 39.
Pinot, 58.
Pirasius, 15.
Plisson, 52.
Priu, 52.
Pritchard, 44.
Pron, 52.
Protche, 52.
Quillet, 58.
Quodvultdeus, 33.
Roblastre, 51.
Roma, 4.
Sadouruy, 37.
Sarmentius, 10.
Saturuiuus, 35.
Semprooius, 7.
Spicula, 39.
Stercorius, 13.
Taliesin, 18.
Tatius, 6.
Tenot, 59.
Topete, 49.
Tullius, 12.
Vespuce, 49.
Vestris, 59.
Vitre, 38.
Watt, 45.

Paris. — Imprimerie Adolphe Lainé, rue des Saints-Pères, 19.


PARIS
ADOLPHE LAINÉ
Imprimeur
rue des Sts Pères
19.

